

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.

**Bell & Howell Information and Learning
300 North Zeeb Road, Ann Arbor, MI 48106-1346 USA
800-521-0600**


UMI[®]



Université d'Ottawa • University of Ottawa

**L'ESPACE ET LES RELATIONS NORD-SUD :
TONGA ET LES ORBITES DE SATELLITES GÉOSTATIONNAIRES**

par

 Marie R. Lefebvre (357890)

Une thèse remise à l'École des études supérieures
et de la recherche pour compléter
les exigences de la Maîtrise en sociologie

Directrice : Docteure Donna Winslow

Université d'Ottawa

janvier 2000



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

**395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

**395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada**

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-52303-9

Canada

REMERCIEMENTS

Je remercie ma directrice de thèse, la docteure Donna Winslow, et les membres du comité, le docteur Victor Armony et le docteur André Tremblay, pour le temps qu'ils ont mis à lire ma thèse, pour leurs observations et pour les pistes de recherches suggérées. Je remercie spécialement la docteure Donna Winslow pour son appui continu depuis mon premier cours à la maîtrise jusqu'à la soutenance de la thèse. Je remercie aussi la docteure Diane Pacom, la docteure Natalie Beausoleil et Nicole Bernier pour les discussions qui m'ont permis de prendre parfois un recul face à la thèse.

Je remercie le ministère de l'Industrie, notamment Angela Potter Briginshaw et Edward Cappello, pour le temps qui m'a été alloué aux études. Je remercie Diane St-Arnaud pour avoir accepté que je m'inspire de sa thèse ainsi que Ron Amero et la docteure Veena Rawat pour l'introduction aux relations internationales.

Je remercie mes parents Louise Bergeron-DeVilliers et Arnold DeVilliers ainsi que ma grand-mère Aline Bergeron pour leur écoute active. Je remercie la docteure Julie Lefebvre et le docteur Jeff Secker pour leurs observations sur le monde académique. Enfin, je remercie Daniel Lefebvre, Sue Obomsawin, Patrice Lefebvre, Janine Bergeron ainsi que mes amies Hélène Carrier, Julie Charette, Evelyne Copeland-Grandbois, Roberta Gal, Ariane et Marie-Hélène Girard, Janice Jeffs, Christiane Jobidon, Larissa Muller, Yvonne Sarkany, Cybèle Vogelsang et Marie Zahab.

SOMMAIRE

À la déception d'INTELSAT, l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) alloue, en 1995, six orbites de satellites géostationnaires à Tonga. En 1996, l'UIT lui en alloue une septième. Les décisions de l'UIT sont l'objet d'une controverse. Ce conflit est l'expression de la compétition qui existe entre les pays du Nord et les pays du Sud pour le contrôle des ressources naturelles, y compris l'espace extra-atmosphérique ainsi défini en droit international.

La compétition qui existe entre les pays industriels et les pays en développement vis-à-vis de l'espace, notamment les orbites de satellites géostationnaires, est expliquée en utilisant l'approche unidisciplinaire et la théorie du système-monde d'Immanuel Wallerstein. Des textes académiques, des documents officiels et des articles provenant de publications populaires ou retrouvés sur Internet serviront à reconstruire l'histoire de la dépendance de Tonga dans le système-monde et à dégager les enjeux liés au développement qui dépend, de nos jours, des satellites géostationnaires.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE UN : INTRODUCTION	1
1.1 L'espace et les disciplines académiques	1
1.2 L'espace et la sociologie	2
1.3 Les orbites de satellites géostationnaires	6
1.4 Le conflit Nord-Sud	9
1.5 Question et hypothèse	13
CHAPITRE DEUX : L'APPROCHE UNIDISCIPLINAIRE	16
2.1 Introduction	16
2.2 Littérature consultée	16
2.2.1 L'espace extra-atmosphérique	17
2.2.2 Autres ressources naturelles et autres territoires	21
2.2.3 Tonga et la communauté internationale	22
2.3 Conclusion	24
CHAPITRE TROIS : LE SYSTEME-MONDE	25
3.1 Introduction	25
3.2 Définition des concepts	25
3.2.1 Pays industriels et pays en développement	25
3.2.2 Pays de la semi-périphérie	26
3.2.3 Interdépendance	27
3.2.4 Rapports de force	27
3.2.5 Souveraineté	28
3.2.6 Privatisation	28
3.3 Perspective système-mondial	29
3.4 Les relations Nord-Sud	31
3.5 La privatisation des ressources naturelles	33
3.6 Le système-monde d'aujourd'hui	36
3.7 Conclusion	38
CHAPITRE QUATRE : TONGA ET LA DÉPENDANCE	40
4.1 Introduction	40
4.2 Tonga dans ses débuts	42
4.3 La colonisation de Tonga à compté du XIX ^{ième} siècle	47
4.4 La décolonisation de Tonga après 1945	54
4.5 Tonga souverain d'aujourd'hui	58
4.6 Conclusion	63

CHAPITRE CINQ : LA PRIVATISATION DE L'ESPACE	66
5.1 Introduction	66
5.2 Les ressources naturelles et l'industrialisation	67
5.3 L'espace et la guerre froide	72
5.4 L'espace et le Tiers-Monde	77
5.5 L'espace et les relations Nord-Sud d'aujourd'hui	80
5.6 Conclusion	86
CHAPITRE SIX : CONCLUSION	88
6.1 L'espace et l'économie-monde	88
6.2 La polarisation et le conflit	89
6.3 Le développement et la coopération	91
6.4 Le développement de Tonga	93
6.5 La coopération de Tonga	95
6.6 L'ère de transition du système-monde	96
NOTES	99
BIBLIOGRAPHIE	101
Annexe A - Tonga dans la région du Pacifique sud (carte 1)	112
Le Royaume de Tonga (carte 2)	112

CHAPITRE UN

INTRODUCTION

1.1 L'espace et les disciplines académiques

L'espace fait l'objet d'études qui relèvent de disciplines académiques multiples. Par exemple, les physiciens étudient l'espace à partir de calculs mathématiques applicables aux propriétés physiques dans l'objectif de comprendre les astres et l'univers (Hawking : 1988). Les ingénieurs étudient l'espace dans le but de développer des technologies telles que les satellites géostationnaires, entre autres, pour observer l'univers, pour offrir des services de télécommunications et pour le contrôle d'armes nucléaires (*Office for Outer Space Affairs* : 1997). Les économistes font de l'espace un objet de calculs mathématiques pour lui attribuer une valeur monétaire (Bescond : 1990) tandis que les juristes en font l'objet de règles internationales applicables aux États (St-Arnaud : 1991). Les philosophes réfléchissent à l'espace pour expliquer, entre autres, le rapport entre l'être humain et le soi alors que les psychologues s'y intéressent pour expliquer le rêve et autres phénomènes reliés à la pensée et au comportement de l'être humain (Lefebvre, 1986 : 10). Enfin, les architectes étudient l'espace pour en faire la planification nécessaire au développement des milieux urbains (Bobic : 1990) alors que les politicologues en font l'objet de politiques nationales débattues applicables à la défense militaire, aux recherches scientifiques et aux télécommunications (Arnopoulos : 1985).

1.2 L'espace et la sociologie

L'espace comme objet d'étude n'échappe pas aux sociologues qui, dans le cadre de leur discipline, s'y intéressent pour mieux comprendre les sociétés et les rapports entre populations. Un survol des études sociologiques applicables à l'espace révèle deux domaines d'intérêt, l'espace comme un territoire de l'imaginaire culturellement défini et l'espace comme un territoire concret géographiquement défini. Dans le cadre du premier champs d'intérêt, certains sociologues étudient l'espace de l'imaginaire comme un endroit où s'expriment les pensées et les actions des sociétés (Lefebvre : 1986) alors que dans le cadre du deuxième champs d'intérêt, certains sociologues étudient les espaces concrets des territoires nationaux qui se transforment suivant le développement des technologies de l'information, notamment l'Internet (Castells : 1996). Néanmoins, indépendamment du champs d'intérêt, l'ensemble de ces sociologues étudient l'espace actuellement habité par les sociétés.

Parmi ces sociologues, certains étudient le mouvement actuel de la globalisation des rapports sociaux et des échanges culturels facilités par l'Internet, les technologies de télécommunications et celles de la radiodiffusion. Ces chercheurs, notamment Manuel Castells, étudient la transformation des rapports et des échanges qui forment nos sociétés modernes influencées par une économie capitaliste qui mise aujourd'hui sur la production de l'information plutôt que la production de biens matériels. Il s'agit d'une économie capitaliste qui se caractérise, entre autres, par la dérèglementation des marchés, la disparition de l'état providence, l'augmentation de la compétition sur le marché mondial

(Castells, 1996 : 2), la privatisation d'entreprises publiques (1996 : 89) et l'intégration des marchés financiers (1996 : 2). Cette nouvelle forme de capitalisme global accentue les développements inégaux, non seulement entre les pays du Nord et les pays du Sud mais aussi entre les segments et les territoires dynamiques des sociétés au travers le monde. Parmi l'ensemble de ces sociétés, celles du Tiers-Monde risquent dans les années à venir d'être sans rapport à la logique de ce nouveau système capitaliste (1996 : 2), notamment les sociétés de l'Afrique et celles de la région du Pacifique sud.

Le texte qui suit s'intéresse au mouvement de la globalisation des rapports sociaux et des échanges culturels d'aujourd'hui. Cependant, il ne se classe pas parmi les deux champs d'intérêts dégagés du survol des études sociologiques qui portent sur l'espace puisqu'il ne s'agit pas d'un texte qui étudie un espace culturel ou un espace actuellement habité par les sociétés. Il s'agit d'un texte qui porte sur l'espace extra-atmosphérique, objet du droit international de l'espace fixé principalement par sa charte fondamentale, soit le *Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes* (Traité sur l'espace signé le 27 janvier 1967) (Martin, 1991 : 10). Ce texte s'intéresse à l'espace utilisé de nos jours par les États pour des activités d'exploration scientifique et pour toute activité reliée à l'envoi d'un objet spatial. Plus spécifiquement, le texte étudie les orbites de satellites géostationnaires administrés par l'Union Internationale des Télécommunications (UIT)¹, c'est-à-dire l'espace extra-atmosphérique utilisé par les États pour des activités qui impliquent l'envoi de satellites géostationnaires qui servent aux technologies de l'information. Enfin, le texte s'intéresse

à un espace qui loge une technologie essentielle au fonctionnement de nos sociétés modernes et à celui de l'économie capitaliste informationnelle. Il s'agit d'un espace qui pourrait lui aussi être habité par les sociétés dans les siècles à venir.

Pour le sociologue, l'espace extra-atmosphérique comme objet d'étude peut avoir plusieurs sens et peut être défini de multiples façons selon le projet de recherche envisagé. Les théories utilisées pour comprendre cet espace, ainsi que les définitions qui lui sont attribuées, évoluent avec le temps selon les technologies disponibles qui donnent aux chercheurs un certain accès à cet univers qui s'étend vers l'infini et qui ne pourra jamais être complètement saisi. Pour le sociologue, l'espace extra-atmosphérique peut avoir un sens étroit qui relève notamment d'une perspective strictement liée à l'astrophysique. Sous cet angle, le chercheur définit l'espace comme étant une simple dimension de l'univers, soit une partie d'un cosmos en expansion à perpétuité (Hawking, 1988 : 39). Cependant, le sociologue peut attribuer aussi un sens large à l'espace tirée d'une perspective géographique. Sous un tel optique, le chercheur définit l'espace comme étant un lieu à découvrir, à explorer et à conquérir. Enfin, pour le sociologue, l'espace peut avoir un sens métaphorique ou conceptuel soustrait d'une perspective sociologique. Ainsi perçu, le chercheur définit l'espace comme étant un milieu ou un environnement social qui est l'objet d'une sociologie qui lui est propre car il s'agit d'un lieu investi par les rapports sociaux même s'il n'est pas habité par les êtres humains.

La définition proprement sociale de l'espace extra-atmosphérique est le résultat d'une évolution historique marquée par deux périodes de transition facilitées par la science et les développements technologiques. La première période de transition peut être comprise comme étant l'avènement d'une ère spatiale marquée, entre autres, par le premier lancement d'un satellite soviétique en octobre 1957, par le premier homme américain à marcher sur la lune en 1969, et par le lancement en 1986 d'une station spatiale soviétique habitée pratiquement en permanence (Martin, 1991 : 5). Cette période marque la transformation d'un espace extra-atmosphérique intangible, peu connu et observé par l'être humain à l'oeil nu (Hawking, 1988 : 39), en une nouvelle frontière ouverte aux activités humaines (Martin, 1991 : 6). Elle est aussi marquée par la création des règles de droit international pour gérer les activités qui prennent place dans l'espace. Selon Martin, le droit apporte <<la sécurité juridique de manière à permettre les activités humaines. Les actions dans ce domaine étant particulièrement dispendieuses, personne - États ou entreprises privées - n'est disposée à financer des projets sans la garantie qu'apporte les connaissances des règles de droit>> (1991: 6).

La deuxième période de transition s'effectue de nos jours avec l'appropriation économique, politique et juridique de l'espace extra-atmosphérique. L'espace découvert et exploré au cours de l'ère spatiale se transforme en un lieu financièrement et militairement rentable pour les États et les entreprises privées spécialisées dans le développement de technologies des télécommunications ou de technologies militaires. Il s'agit d'un espace qui est actuellement l'objet de conflits entre les États, d'une part, et les entreprises privées, d'autre part, qui veulent tous s'approprier des segments importants de

ce vaste vide. L'espace est alors un lieu dont l'importance n'est plus limitée aux <<ingénieurs qui travaillent à de nouvelles devancées scientifiques>> (Martin, 1991 : 6). Il est aujourd'hui un lieu d'importance aux personnes d'affaires qui s'intéressent aux profits, aux avocats qui défendent les intérêts des multinationales et, enfin, aux bureaucrates et politiciens préoccupés par les questions d'économie et de souveraineté nationales. Il s'agit d'un lieu qui s'inscrit dans une logique du commerce mondial où la concurrence et les technologies de l'information sont des atouts (Tchikaya, 1998 : 10) qui influencent la formulation de politiques en matière de développement par les États.

1.3 Les orbites de satellites géostationnaires

Le droit applicable à l'espace extra-atmosphérique est un droit conventionnel constitué de traités internationaux des Nations Unies, de traités bilatéraux qui établissent la coopération entre les États et de traités qui créent les organisations internationales (Martin, 1991 : 14). Il est composé notamment de cinq grands traités multilatéraux, soit le *Traité de l'espace* (1967), l'*Accord sur le sauvetage des astronautes, le retour des astronautes et la restitution des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique* (1968), la *Convention sur la responsabilité internationale pour les dommages causés par les objets spatiaux* (1972), la *Convention sur l'immatriculation des objets lancés dans l'espace extra-atmosphérique* (1975-76) et l'*Accord régissant les activités des États sur la Lune et les autres corps célestes* (1979-1984) (Martin, 1991 : 18). Il s'agit d'un droit qui est né suite aux développements technologiques survenus après la deuxième guerre mondiale dans le cadre de programmes spatiaux mis en place par les États-Unis et

l'Union de la République Socialiste Soviétique (U.R.S.S.) et soutenus par la rivalité qui s'est installée entre ces deux pays durant la période de la guerre froide (1991 : 5-6). Il évoque, cependant, l'exploration et l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques, notamment dans le Préambule du Traité de l'espace (1991 : 41).

À la fin des années cinquante et au début des années soixante, lors des négociations qui aboutissent à la signature du Traité de l'espace, les États se sont accordés pour conclure à l'article 2 que l'espace extra-atmosphérique ne peut pas faire l'objet d'appropriation nationale par proclamation de souveraineté mais ils ne se sont pas entendus sur une définition du concept d'espace extra-atmosphérique. Toute tentative d'introduire une telle définition dans le Traité a été rejetée par les États qui se disputaient les limites en terme d'altitude qui serviraient de démarcation entre l'espace au dessus d'un territoire qui peut faire l'objet d'appropriation nationale et l'espace extra-atmosphérique (Martin, 1991 : 13). De nos jours, il n'existe toujours pas une définition du concept d'espace extra-atmosphérique dans aucun traité (1991 : 13). Malgré cette absence de définition et l'absence de jurisprudence en la matière, <<les États et les organisations internationales s'efforcent de régler les situations délicates avant qu'elles ne deviennent de véritables différends>> (1991 : 23).

Un satellite géostationnaire est <<un satellite dont l'orbite circulaire est à 35 800 km au dessus de l'équateur terrestre et qui tourne autour de l'axe des pôles de la terre dans le même sens et avec la même période que celle de la rotation de la terre>> (Tchikaya, 1998 : 110). Le droit de l'espace, à l'exception de l'*Accord régissant les*

activités des États sur la Lune et les autres corps célestes (1979-1984), est applicable aux satellites géostationnaires et à l'espace qui leur est alloué, soit les orbites. De plus, le satellite géostationnaire et son orbite sont sujets au droit international des télécommunications fixé par l'UIT qui est l'organisme international ayant compétence en la matière. Plus spécifiquement, le satellite géostationnaire et son orbite sont soumis aux règles internationales de l'UIT qui gouvernent la radiocommunication qui est une forme de télécommunications impliquant l'utilisation d'une technologie sans fil. Ils font l'objet d'un ensemble de règles retrouvées dans la Constitution et la Convention de l'UIT ainsi que dans le *Règlement des radiocommunications* (St-Arnaud, 1991 : 78-80).

Le *Règlement des radiocommunications* est l'instrument juridique principal où l'on retrouve les principes internationaux relatifs à l'attribution des orbites de satellites géostationnaires essentiels aux systèmes spatiaux, c'est-à-dire des réseaux de télécommunications composés d'une technologie sans fil dont un satellite géostationnaire logé dans un orbite qui diffuse, à une ou plusieurs stations terriennes, les transmissions qui proviennent d'une autre station terrienne (St-Arnaud, 1991 : 4). Il s'agit, entre autres, de dispositions applicables aux demandes apportées par les États auprès de l'UIT pour obtenir des positions orbitales. Le Bureau des radiocommunications est l'organe permanent de l'UIT qui est responsable de l'administration des positions orbitales au nom de la communauté internationale. Il alloue les emplacements aux États qui en font la demande, inscrit les emplacements assignés et fait la mise à jour des dossiers nécessaires (1991 : 45-46).

1.4 Le conflit Nord-Sud

Les orbites situés au dessus de l'équateur terrestre sont des espaces importants car ils accommodent les systèmes spatiaux qui permettent la communication sur de vastes territoires. Ces systèmes constituent l'infrastructure technologique essentielle à une économie internationale fondée sur des activités financières qui requièrent la transmission continue de données. Ils jouent aussi un rôle principal dans le cadre de stratégies militaires ayant comme objectif le contrôle d'armes nucléaires. Le nombre d'orbites qui peuvent accommoder un satellite géostationnaire indispensable au système spatial est limité. Ces espaces sont alors juridiquement désignées par l'UIT comme étant des ressources naturelles <<qui doivent être utilisées de manière rationnelle, efficace et économique>> (art. 44, n° 196 de la Constitution de l'UIT). Puisqu'ils sont limités, les orbites font l'objet de controverses entre États qui se disputent la gestion et les règles à observer en matière d'attribution (Tchikaya, 1998 : 110-111). Par ailleurs, l'accès aux orbites est actuellement sujet à deux approches qui opposent les pays industriels et les pays en développement.

La première approche est fondée sur le principe du <<premier arrivé, premier servi>> qui permet aux États de placer une demande auprès de l'UIT pour l'obtention d'une ou de plusieurs positions orbitales en fonction des besoins d'un État et de l'ensemble des ressources économiques et technologiques mis à sa disposition. Selon les pays en développement, le principe n'est pas équitable car il favorise l'accès des pays industriels aux orbites puisque ces pays ont d'amples ressources financières et

technologiques à leur disposition. Selon les pays en développement, cet accès aux orbites accordé aux pays industriels s'effectue au détriment des pays en développement car ces derniers ont peu de ressources économiques et technologiques à leur disposition. Les pays en développement se disent alors privés d'accès à une ressource naturelle essentielle au développement. Ils demandent que l'accès aux orbites soit géographiquement déterminé par un principe basé sur la souveraineté d'un État sur l'espace situé au dessus de son territoire et ainsi dans les limites de sa gouverne.

En 1977, huit pays équatoriaux revendiquent alors une souveraineté sur la zone équatoriale de l'orbite des satellites géostationnaires (Tchikaya, 1998 : 112). En 1984, la Déclaration de Bogota dans sa deuxième version, au Principe III, reconnaît que <<[les] États équatoriaux se réservent les segments de l'orbite des satellites géostationnaires adjacents à leur territoire pour toute utilisation opportune et appropriée par tout État, particulièrement les pays en développement>> (1998 : 113). Cette deuxième approche fondée sur la revendication de la souveraineté et défendue par les pays en développement est aujourd'hui l'objet de critiques qui proviennent des pays industriels. Ils considèrent que l'approche est contraire au droit international qui ne permet pas l'appropriation nationale de l'espace extra-atmosphérique par proclamation de souveraineté, ni par voie d'utilisation, ni par aucun autre moyen (1998 : 113). L'approche est par ailleurs grandement débattue parmi les juristes qui se spécialisent dans le droit international des télécommunications.

Les deux approches ci-haut mentionnées privilégient chacune la partie adverse dans le cadre de la compétition entre les pays du Nord et les pays du Sud pour l'espace. Elles se trouvent au coeur d'un conflit qui prend place à la fin des années quatre-vingts entre Tonga, un petit pays en développement composé d'îles situées dans la région du Pacifique sud (voir l'annexe A), et l'Organisation de télécommunications internationales par satellites (INTELSAT),² une organisation composée de 126 pays-membres de l'UIT, qui représente la communauté internationale et les intérêts des pays industriels. En 1988, Tonga place une demande auprès de l'UIT pour la totalité des positions orbitales situées au dessus de la région du Pacifique sud (St-Arnaud, 1991 : 69). Face au monopole que Tonga se propose d'établir au dessus de cette région, les gestionnaires d'INTELSAT portent plainte auprès de l'UIT en insistant que Tonga n'a pas les ressources économiques et technologiques nécessaires à l'utilisation des positions orbitales demandées (1991 : 69). INTELSAT indique que Tonga se propose de faire du <<warehousing>> et de louer les orbites pour de grosses sommes d'argent qui seront versées par des entreprises privées (Mendoza : 1996).

Le <<warehousing>> est la pratique de loger dans un orbite un satellite géostationnaire qui ne sera pas utilisé pour la transmission de signaux, soit un satellite qui n'opère pas. Ce point est important parce que l'espace utilisé pour loger un satellite géostationnaire qui n'opère pas est en fait un espace perdu. Cet espace pourrait autrement servir à un gouvernement pour stimuler son économie nationale ou à une entreprise privée pour faire des profits. Le <<warehousing>> est alors une tactique utilisée par certains pays pour limiter le développement d'autres pays. Cette tactique permet à un

État de se garantir un certain pouvoir de négociation sur le plan international puisqu'elle permet de limiter la souveraineté d'autres États.

Au moment du conflit, INTELSAT dispose <<d'une forte capacité spatiale et loue des canaux de satellites>> (Tchikaya, 1998 : 70). Elle détient le monopole des services de télécommunications internationales. Aucun État-membre d'INTELSAT ou toute personne sous sa juridiction ne peut créer individuellement ou conjointement un autre système de télécommunications internationales sauf sous le droit de regard et le contrôle d'INTELSAT. L'article XIV de l'accord INTELSAT dispose <<la partie ou le signataire intéressé doit, avant la mise en place, l'acquisition de telles installations, fournir tous les renseignements pertinents à l'Assemblée des Parties et la consulter, par l'intermédiaire du Conseil des gouverneurs (...)>> (1998 : 74). D'une part, l'objectif de cette consultation est de garantir la compatibilité technique entre le réseau d'INTELSAT et celui à naître. D'autre part, l'objectif est <<d'éviter tout préjudice économique considérable au système mondial d'INTELSAT>> (1998 : 74). Par conséquent, INTELSAT détient une position économique privilégiée résultant de son monopole qui s'étend jusqu'à l'obtention d'orbites de satellites géostationnaires nécessaires aux services de télécommunications offerts par satellites au travers le monde (1998 : 74).

Suite à une série de négociations, le nombre de positions orbitales demandées par Tonga auprès de l'UIT est réduit de seize à six et, en 1991, l'UIT conclut que la demande est acceptable et valide selon les règles applicables aux demandes d'orbites apportées par les États. En 1995, l'UIT alloue les six espaces à Tonga et lui en alloue une septième

l'année suivante. Cette conclusion apportée par l'UIT n'obtient pas l'approbation unanime de la part des États sur la scène mondiale. D'une part, le compromis établi par l'UIT est applaudi par les pays en développement qui croient que le système actuel applicable à l'attribution des orbites défavorise les petits pays et les pays en développement qui ne peuvent pas réclamer leur part d'orbites précieux. D'autre part, ce même compromis est critiqué par les pays industriels qui prétendent que l'organisation transforme ainsi une ressource naturelle sans prix en une marchandise qui peut être librement vendue ou louée. Le compromis accepté par l'UIT dans le cas du conflit entre Tonga et INTELSAT bouleverse l'ordre établi. L'UIT accorde à un pays en développement des orbites habituellement réservés à l'exploitation par les pays industriels et par INTELSAT.³

1.5 Question et hypothèse

La divergence d'opinions exprimées par les États face au compromis négocié par l'UIT pour résoudre le conflit entre Tonga et INTELSAT est significatif en sociologie. Elle résulte de la dynamique Nord-Sud étudiée en sociologie du développement. Ceci dit, notre recherche s'intéresse alors à donner un sens à cette divergence d'opinions en répondant à la question suivante : Pourquoi la privatisation de l'espace extra-atmosphérique, plus précisément la location des orbites de satellites géostationnaires engagée par Tonga, est-elle une pratique contentieuse sur le plan international? Les chapitres de la thèse appuient la réponse suivante : La privatisation de l'espace extra-atmosphérique engagée par Tonga est une pratique contentieuse sur le plan international

car elle bouleverse les rapports Nord-Sud vis-à-vis de l'espace. La location des orbites de satellites géostationnaires engagée par Tonga déstabilise les rapports de force qui existaient auparavant entre les pays en développement et les pays industriels vis-à-vis de l'espace. Il s'agit d'un geste posé par Tonga pour affirmer sa souveraineté dans le cadre du système-monde. La privatisation de l'espace entreprise par Tonga est alors un exemple moderne de la compétition qui existe entre les pays en développement et les pays industriels pour les ressources naturelles.

L'étude suivante est composée de quatre chapitres et une conclusion. Le chapitre deux porte sur l'approche <<unidisciplinaire>> d'Immanuel Wallerstein utilisée dans le cadre de la thèse et comprend une revue de la littérature disponible concernant l'espace extra-atmosphérique, d'une part, et Tonga, d'autre part. Le chapitre trois porte sur le système-monde, les relations Nord-Sud et la privatisation des ressources naturelles. Il s'agit d'un chapitre théorique qui sert de cadre analytique à notre étude de cas. Le chapitre quatre explique la dépendance de Tonga et situe celle-ci dans le cadre des développements du système-monde. Ce chapitre reconstruit l'évolution historique de Tonga allant de ses débuts comme empire du Pacifique sud, en passant par une période de colonisation qui est suivie d'une période de décolonisation, pour devenir enfin, aujourd'hui, un pays souverain mais entièrement dépendant des pays du centre et des pays riches de la semi-périphérie. Le chapitre cinq explique comment Tonga déstabilise

les rapports de force qui existaient auparavant entre les pays en développement et les pays industriels concernant l'espace et il explique le changement introduit au niveau des rapports Nord-Sud par le compromis de l'UIT lorsque celle-ci alloue sept orbites à Tonga.

CHAPITRE DEUX

L'APPROCHE UNIDISCIPLINAIRE

2.1 Introduction

L'approche unidisciplinaire de Wallerstein est utilisée comme méthode pour développer notre recherche car elle est fondée sur une lecture de textes pluridisciplinaires. Selon Wallerstein, *<<[anthropology], economics, political science, sociology - and history - are divisions of the discipline anchored in a certain liberal conception of the state and its relation to functional and geographical sectors of the social order>>* (1974 : 11). Il ajoute *<<[when] one studies a social system, the classical lines of division within social science are meaningless>>* (1974 : 11). Cela dit, l'approche unidisciplinaire situera Tonga dans le système-monde et nous permettra de dégager la signification en sociologie du conflit entre Tonga et INTELSAT vis-à-vis de l'espace. Cette approche est utilisée aussi par Manuel Castells pour expliquer les sociétés modernes d'aujourd'hui. Certains écrits de Castells nous seront utiles pour expliquer les rapports entre Tonga comme société moderne et la communauté internationale.

2.2 Littérature consultée

Une revue de la littérature disponible est effectuée dans ce chapitre-ci. Elle discute de la pertinence des textes puisés des domaines académiques du droit, du génie, de la sociologie, de la politique, de l'économie et de l'administration, des documents

officiels obtenus auprès d'organisations internationales et d'entreprises privées, et des articles provenant de publications populaires ou retrouvés sur Internet. Les documents officiels et les articles contiennent des faits qui servent à reconstruire l'histoire du conflit entre Tonga et INTELSAT tandis que les textes pluridisciplinaires écrits par des chercheurs nous permettent, par la suite, d'interpréter les faits pour leur donner une signification. Ces lectures nous donnent une perspective d'ensemble qui nous aidera à faire la preuve de l'hypothèse présentée à l'introduction. Notre recherche n'appuiera pas l'une ou l'autre des parties adverses mais elle dégagera les enjeux et les intérêts qui se trouvent à la base de l'affrontement.

2.2.1 L'espace extra-atmosphérique

Quelques textes applicables à l'espace extra-atmosphérique, aux orbites de satellites géostationnaires et à la technologie des satellites sont essentiels pour expliquer le conflit entre Tonga et INTELSAT car il s'agit des objets de cette dispute qui a lieu au début des années quatre-vingt-dix. Ces textes sont d'intérêt pour notre recherche qui explique l'importance de l'espace comme ressource naturelle dans le cadre du marché global d'aujourd'hui géré par les organisations internationales. Ils nous permettent de cerner l'importance de l'espace pour le développement de Tonga dans le cadre du système-monde où les inégalités entre les pays du Nord et ceux du Sud augmentent de pair avec les changements technologiques qui transforment l'économie-monde. Ils faciliteront notre analyse des répercussions du droit international sur la capacité pour Tonga de décider librement de la privatisation de l'espace qu'il obtient auprès de l'UIT.

Il est important de souligner que les textes de Milos Bobic (1990), Henri Lefebvre (1986), Stephen Hawking (1988), Pierre Bescond (1990), Diane St-Arnaud (1991), Manuel Castells (1996) et Paris Arnopoulos (1985) ainsi que le texte de l'*Office for Outer Space Affairs* (1997) nous permettent de situer l'étude sociologique de l'espace parmi l'ensemble des disciplines académiques qui s'intéressent à lui. Ces textes soulèvent les divers intérêts académiques associés à l'espace pour nous permettre de cerner les intérêts des sociologues qui étudient la matière. De plus, les textes de Lefebvre (1986) et de Castells (1996) nous permettent de situer l'originalité de la thèse. Ces auteurs étudient l'espace habité par les sociétés mais ils ne traitent pas de l'espace extra-atmosphérique. Par conséquent, la thèse est originale puisqu'elle traite d'un territoire qui, en gros, n'est pas l'objet de nombreuses études sociologiques. Cela dit, ces auteurs étudient les sociétés comme des espaces investis de rapports sociaux. La thèse est donc un apport sociologique car elle traite aussi d'un nouvel espace investi de rapports sociaux même s'il n'est pas encore habité par les sociétés.

Notre recherche s'intéresse à l'application des règles du droit international de l'espace et celles du droit international des télécommunications. Par conséquent, les textes de doctrine juridique rédigés par Pierre-Marie Martin (1991), Diane St-Arnaud (1991) et Blaise Tchikaya (1991) sont importants pour la thèse car ils expliquent comment l'espace et les orbites de satellites géostationnaires sont administrés sur le plan mondial. Ces lectures nous seront utiles puisque notre recherche s'intéresse à l'UIT et à INTELSAT, deux organisations internationales, ainsi qu'aux processus mis en place par elles pour administrer les orbites au nom de la communauté internationale. Ces textes

nous permettront d'expliquer comment s'articulent les forces de la globalisation de l'espace et celles de la nationalisation de l'espace. Ils nous permettront aussi d'expliquer les limites imposées par la communauté internationale sur la capacité pour Tonga de décider librement de la location des orbites aux entreprises privées.⁴

Les textes de génie applicables aux satellites géostationnaires écrits par Jean-Pierre Manguian (1993), *l'Office for Outer Space Affairs* (1997) et W.T. Weerakoon (1990) décrivent le fonctionnement de ces satellites et des systèmes spatiaux. Ces lectures nous permettent de comprendre l'utilité des technologies de l'information et des technologies militaires pour que nous puissions en dégager l'importance pour le développement de Tonga. Ce point est pertinent à notre recherche qui s'intéresse à la dynamique qui se crée entre les décisions prises par l'État tongien, l'économie du pays et la technologie des satellites géostationnaires. Sans une compréhension générale de cette technologie, la compétition pour le contrôle de l'espace qui existe entre Tonga et INTELSAT est vide d'explication.

Les textes de nature économique et ceux administratifs qui traitent de l'espace ou des satellites écrits par Pierre Bescond (1990), Wolf D. von Noorden (1990), Peter L. Portanova (1990) et Christian D'Aufin et Christian Dutoit (1999) discutent des liens entre le marché, la recherche scientifique et les services offerts par satellite. Ces lectures sont pertinentes à la thèse qui s'intéresse à l'importance de la marchandisation de l'espace pour les industries qui offrent des services informationnels aux usagers et pour les programmes de recherche scientifique qui utilisent les satellites. Ces textes nous

permettent d'expliquer le rôle que joue la privatisation de l'espace dans le cadre de l'économie-monde et l'importance de cette privatisation pour Tonga et pour les pays-membres d'INTELSAT. Ces textes nous permettent aussi, par extension, de poser une réflexion sur certains développements récents en droit international de l'espace qui seront discutés dans la thèse, c'est-à-dire, premièrement, la décision 482 de l'UIT applicable au recouvrement des coûts pour le traitement des fiches de notification des réseaux à satellites et, deuxièmement, les démarches entreprises actuellement par les États-membres d'INTELSAT pour privatiser l'organisation internationale.

Les textes de nature politique écrits par Paris Arnopoulos (1985) et par l'*Office for Outer Space Affairs* (1997) discutent des pressions politiques que certains États exercent sur d'autres États pour restreindre certaines utilisations de l'espace. Ces textes sont pertinents pour notre recherche qui explique les intérêts de Tonga et ceux d'INTELSAT vis-à-vis de l'espace ainsi que les répercussions de l'application du droit international sur la capacité pour Tonga de faire librement la location de ses orbites. À l'aide de ces textes, il nous sera possible d'expliquer les tensions qui existent entre la souveraineté de Tonga et sa dépendance des autres pays. Leur contenu nous permettra aussi de poser une réflexion sur l'influence politique qui peut être exercée par Tonga sur la scène mondiale depuis que l'UIT lui a alloué des orbites en 1995.

2.2.2 Autres ressources naturelles et autres territoires

Les écrits de Samir Amin et ceux d'André Gunder Frank qui étudient la question du sous-développement des pays de la périphérie nous serviront de compléments aux textes de Wallerstein et à ceux de Castells malgré certaines divergences entre les perspectives. Dans le cadre de notre recherche, l'espace est considérée comme étant une ressource naturelle. Par conséquent, nous nous intéressons à ces textes qui discutent du rôle que jouent les ressources naturelles dans l'économie-monde. Ces lectures expliquent le développement du sous-développement des pays du Sud qui est étroitement lié à l'exploitation des ressources naturelles des pays du Sud par les pays du Nord. Par exemple, Samir Amin porte une attention particulière à la crise du pétrole qui est liée au processus de production capitaliste (1991) et discute des monopoles que détiennent les pays du centre (1997). Les textes d'Amin et ceux de Gunder Frank nous aideront à dégager les enjeux liés à la compétition pour le contrôle de l'espace qui a lieu entre Tonga et INTELSAT.

Certains textes qui traitent de l'Antarctique et de ses réserves de minéraux nous seront utiles pour la thèse car ils nous permettront de conclure, en gros, que les enjeux et les intérêts liés à l'espace extra-atmosphérique sont les mêmes que ceux liés à l'espace terrestre. Les textes de Jeffrey D. Myhre (1986) et de Peter J. Beck (1986) nous permettront de conclure que le droit international et les pressions politiques exercées par les États qui limitent la capacité pour un État d'exploiter l'Antarctique et ses ressources naturelles. Le texte de William E. Westermeyer (1984) et celui de Jack Child (1988)

nous permettrons de conclure que les pays du Nord se garantissent le monopole des ressources naturelles de l'Antarctique. Nous pourrions conclure qu'il s'agit d'un monopole pareil à celui qu'exercent les pays du Nord sur l'espace extra-atmosphérique. Enfin, le texte de Claude Lorius et Roger Gendrin (1996) est un texte de base qui facilitera notre compréhension du contenu des autres volumes.

2.2.3 Tonga et la communauté internationale

Pour nous, le conflit entre Tonga et INTELSAT est l'exemple d'un affrontement entre les pays du Sud et les pays du Nord. Il s'agit aussi pour nous d'un conflit entre les forces de la globalisation et celles de la nationalisation. Par conséquent, les textes du sociologue Immanuel Wallerstein qui discutent de la globalisation et des relations Nord-Sud nous serviront de cadre théorique pour la thèse. Le contenu de ces textes est résumé en profondeur dans le prochain chapitre qui traite du système-monde, des relations Nord-Sud et de la privatisation des ressources naturelles. Les écrits de Wallerstein nous permettront d'expliquer les rapports de force entre Tonga et la communauté internationale représentée par INTELSAT. Ils nous permettront d'éclaircir la signification sociologique de la dispute pour l'espace. Ces textes seront complétés par une lecture d'écrits de Manuel Castells qui traitent des sociétés à réseaux, soit les sociétés informationnelles. Malgré certains points de divergence entre la perspective de Wallerstein et celle de Castells, les tomes de Castells serviront de bons compléments aux textes de Wallerstein pour analyser les relations Nord-Sud d'aujourd'hui.

Quelques publications populaires sont d'intérêt pour la thèse, notamment *The Contemporary Pacific*, *Pacific News Bulletin*, *Pacific Islands Monthly*, *Pacific Report*, *Réalités du Pacifique*, *Islands Business* et *Tok Blong SPPF* qui portent sur la région du Pacifique sud. Ces revues contiennent de l'information concernant le royaume de Tonga ou les satellites situées dans la région du Pacifique sud. Les textes qui portent sur Tonga offrent de l'information au sujet de l'économie du pays et de sa situation politique. L'information retrouvée dans les textes populaires est un complément à l'information retrouvée dans le texte écrit par Élise Huffer (1993), celui de l'Australian International Development Assistance Bureau/Unisearch Ltd. (1992), celui de Te'o I. J. Fairbairn et M.T. Scully (1992), celui de Muriel Brookfield et R. Gerard Ward (1988), et dans certains textes de la Banque mondiale. Ces écrits permettent de situer Tonga dans le cadre du système-monde.

La littérature disponible sur Internet concernant Tonga contient des faits utiles à la thèse. Elle provient de sites officiels tels que le site du gouvernement de Tonga, ceux d'organisations internationales, ceux d'entreprises privées, notamment celui de Tongasat (également connue sous le nom *Friendly Islands Satellite Communications Ltd.*) et ceux qui affichent des articles pour lesquels un droit d'auteur a été attribué, entre autres, les articles de Rick Mendosa (1996) et de Mark A. Stein (1993). L'information obtenue auprès de l'UIT, d'INTELSAT et de Tongasat⁵ contiennent des détails au sujet de la gestion de ces entités qui nous permettra de faire certains constats au sujet de leur

propriété et leur contrôle. De plus, le textes de Rick Mendosa (1996) et de Mark A. Stein (1993) contiennent des faits spécifiques au conflit entre Tonga et INTELSAT. Ces articles serviront de base à l'analyse que nous ferons de la privatisation de l'espace.

2.3 Conclusion

La littérature revue à ce chapitre, nous permettra d'éclaircir la signification sociologique du conflit entre Tonga et INTELSAT. Ces lectures se complètent et nous offre un aperçu original de l'espace, des orbites, des satellites géostationnaires ou des relations Nord-Sud. Elles contiennent les éléments nécessaires pour mettre en perspective la compétition pour l'espace qui est définie en droit international comme étant une ressource naturelle. Ces lectures cadrent avec l'approche unidisciplinaire de Wallerstein que nous avons choisi pour situer Tonga dans le système-monde et pour dégager les enjeux qui se trouvent au coeur du conflit entre Tonga et INTELSAT vis-à-vis de l'espace. Le chapitre suivant traitera de la théorie du système-monde de Wallerstein. Il s'agit du cadre théorique choisi pour étudier les changements sociaux et les conflits qui surgissent au travers de l'histoire de Tonga et du système-monde.

CHAPITRE TROIS

LE SYSTEME-MONDE

3.1 Introduction

Le cadre théorique est puisé des textes d'Immanuel Wallerstein, un sociologue qui s'intéresse aux relations Nord-Sud, au système-monde, à l'économie-monde et au capitalisme historique. Ces lectures nous permettent d'étudier le conflit entre Tonga et INTELSAT en terme de rapports inégaux qui se développent entre les pays du Nord et les pays du Sud. Une telle perspective du conflit nous permettra d'attribuer une signification sociologique à la compétition pour l'espace qui a lieu entre Tonga, un pays en développement, et les pays industriels représentés par INTELSAT. Ces écrits sont très pertinents à notre recherche⁶ car ils permettent d'étudier le conflit entre Tonga et INTELSAT en terme de rapports sociaux. De plus, certains concepts soustraits des textes de Wallerstein seront définis dans ce chapitre-ci et une explication de leur pertinence à notre recherche sera incluse.

3.2 Définition des concepts

3.2.1 Pays industriels et pays en développement

Les concepts de pays industriels et de pays en développement sont essentiels à notre recherche car il s'agit des deux grandes catégories qui servent de base à notre

hypothèse présentée à l'introduction. Dans notre étude, un pays industriel est aussi appelé un pays du centre ou un pays du Nord. Il s'agit d'un pays dont l'État est fort parce qu'il peut *<<maximize the conditions for profit-making by its enterprises (including state corporations) in the world-economy>>* (Wallerstein, 1984 : 5). Selon Wallerstein, *<<[the] strength of the strongest state (...) is measured by its ability (...) to enforce the doctrine of free trade>>* (1984 : 5). Ceci dit, un pays en développement est doté d'un État qui est moins puissant lorsqu'il est comparé à l'État d'un pays industriel. Dans notre étude, un pays en développement est aussi appelé un pays de la périphérie ou un pays du Sud.

3.2.2 Pays de la semi-périphérie

Le système-monde est également composé de pays qui sont intermédiaires entre les pays du centre et les pays en développement (Wallerstein, 1984 : 7). Un pays de la semi-périphérie est alors un pays dont l'État est plus fort que celui d'un pays de la périphérie et moins fort que celui d'un pays du centre. Il s'agit d'un pays où les entreprises sont divisées *<<between those engaged in "core-like" processes and others engaged in "peripheral" processes>>* (1984 : 7). Le concept de pays de la semi-périphérie est pertinent à notre recherche parce qu'il renvoie à l'idée de la complexité des échanges entre les États et que cette complexité caractérise les échanges entre Tonga et la communauté internationale. Tonga est un pays dont les processus de production sont de nature périphérique, notamment une forte production agricole et une exploitation des ressources naturelles, mais le pays est aussi doté d'une industrie des

télécommunications sophistiquée. Cette dernière est une activité de production industrielle qui garantit un certain pouvoir à l'État tongien sur la scène internationale.

3.2.3 Interdépendance

Les États sont interdépendants sur le plan mondial. Cette interdépendance s'opère entre les pays en développement, les pays de la semi-périphérie et les pays industriels. Ce concept *<<refers to the development of social labor through increasing division of labour, that is, the degree to which the production processes in one zone of the world-economy are geared into, dependent upon, integrated with production processes in other zones of the world-economy>>* (Hopkins et Wallerstein, 1982 : 105). Il est pertinent à notre étude de cas puisque Tonga contribue au processus de production capitaliste mondial alors qu'en même temps, il est dépendant des apports au processus contribués par les pays du centre et les pays de la semi-périphérie. Le concept de l'interdépendance nous permettra donc de situer Tonga dans le système-monde.

3.2.4 Rapports de force

Les relations entre les États sont des rapports de force. Ce sont des rapports de subordination qui se créent entre deux ou plusieurs pays et qui se manifestent, entre autres, dans les sphères de la culture, de l'économie, de la politique et de la technologie. Dans le système-monde, les États se trouvent subordonnés entre eux mais ils se trouvent aussi subordonnés aux organisations et règles internationales qui régissent les échanges

économiques, politiques et culturels. Le concept des rapports de force est pertinent pour la thèse parce que Tonga est un pays subordonné à la culture, à l'économie, à la politique et à la technologie des pays industriels. Il est aussi membre d'organisations internationales et sujet au droit international.

3.2.5 Souveraineté

La souveraineté est le degré relatif d'indépendance d'un État vis-à-vis des autres États qui composent le système-monde. Aucun État n'est pleinement souverain car la souveraineté est limitée par les règles du capitalisme mondial et de la démocratie applicables dans le cadre du système-monde (Wallestein, 1995 : 56-57). Ces règles sont enchassées dans les accords internationaux signés par les États et elles limitent la capacité d'un État à décider librement de l'administration de son territoire, y compris ses ressources naturelles. Le concept de la souveraineté est important pour notre recherche car il est au coeur du discours utilisé par Tonga pour garantir son accès à l'espace.

3.2.6 Privatisation

La privatisation est un autre concept pertinent à notre recherche parce qu'il s'agit du fondement du discours mis de l'avant par INTELSAT pour garantir son accès à l'espace. La privatisation est, d'une part, rendre les entreprises publiques accessibles aux investissements financiers du secteur privé et, d'autre part, vendre aux entreprises privées certaines parts des ressources naturelles. La privatisation s'accompagne de la

libéralisation du marché qui permet aux entreprises privées de fonctionner avec un minimum d'intervention gouvernementale (Castells, 1996 : 89). La déréglementation et la privatisation ne sont pas des mécanismes du développement mais elles sont plutôt des conditions préalables à la croissance économique (1996 : 89). Il s'agit d'éléments qui composent une stratégie de développement exécutée par un État dont les répercussions sur la croissance économique du pays dépendent des liens entre ces éléments et les politiques en matière d'éducation et celles applicables aux technologies (1996 : 90).

3.3 Perspective système-mondial

Certains penseurs asiatiques, africains et latino-américains, entre autres, A. G. Frank, Théotónio Dos Santos, Emmanuel Arrighi, Samir Amin, Ruy Mauro Marini et Immanuel Wallerstein, étudient le développement en utilisant une perspective du système mondial qui s'appuie sur l'hypothèse <<à l'effet que le monde moderne comprend une économie-monde unique, capitaliste, émergeant en un processus historique>> (Wallerstein, 1975 : 12). Pour ces penseurs, <<les différentes parties du monde ont joué et jouent encore des rôles différents dans l'économie-monde capitaliste>> (1975 : 12). Elles ont des profils socio-économiques et des systèmes politiques qui leurs sont propres mais leurs histoires forment un tout. Elles composent l'histoire du système-monde (1975 : 12). À l'aide de la perspective système-mondial nous étudierons le processus historique de la globalisation des télécommunications et de leurs répercussions sur le rôle que joue Tonga dans l'économie-monde.

Les écrits de Wallerstein ont été choisis comme point de repère théorique car la pensée système-mondial utilisée par ce sociologue est dialectique et favorable à une interrogation du changement créée par les tendances et les forces d'un système (Wallerstein, 1975 : 13). Cette pensée <<ne s'interroge pas sur la structure formelle mais sur les conséquences pour la totalité comme pour les parties, d'un changement ou d'une préservation d'une structure donnée, au moment en question, compte tenu de la configuration globale des positions particulières à la même époque>> (1975 : 13). Elle s'adapte aisément à une analyse des rapports sociaux qui ont lieu entre les États. Une telle analyse du changement est importante pour notre recherche qui s'intéresse à l'évolution historique de la dépendance de Tonga et qui analyse les rapports entretenus par ce pays avec les autres pays de la communauté internationale.

Selon Wallerstein, le système-monde est un tout spatial et temporel qui se transforme continuellement (Hopkins et Wallerstein, 1982 : 42-43). Le système-monde est né au seizième siècle sous la forme d'une économie-monde centrée en Europe de l'ouest mais il incorpore aujourd'hui les pays du monde entier (1982 : 42). Le système s'opère comme une division de centres, de semi-périphéries et de périphéries unis et reproduits par la voie d'un processus d'accumulation du capital et d'un échange inégal. Il s'agit d'un système qui est <<*"temporally" in a fundamentally cyclical fashion, such that its "growth" (as registered by secular trends) has occurred and continues to occur in "waves" (as registered by accelerating, then decelerating, trend "rates of growth")*>> (1982 : 42). Le système-monde ainsi que ses périodes de croissance et de crises sont importants pour notre recherche qui explique pourquoi le pouvoir exercé par Tonga sur la

scène internationale d'hier diffère de celui exercé aujourd'hui. Ce changement identifié est le résultat des développements du système-monde.

Trois volumes d'Immanuel Wallerstein, c'est-à-dire *The Modern System I: Capitalist Agriculture and The Origins of The European World-Economy in The Sixteenth Century* (1974), *The Modern System II: Mercantilism and The Consolidation of The European World-Economy, 1600-1750* (1980) et *The Modern System III: The Second Era of Great Expansion of The Capitalist World-Economy, 1730-1840s* (1989), sont consacrés à la reconstruction historique du système-monde. Dans ces trois volumes, l'auteur retrace et explique les changements qui ont transformé ce système au courant des cinq derniers siècles depuis son émergence lors du seizième siècle. Les trois tomes serviront de contexte, c'est-à-dire de point de référence historique, à partir duquel il sera possible de puiser des données qui expliquent le système-monde tel qu'il est aujourd'hui conçu pour ensuite donner un sens aux relations qu'entretient Tonga avec la communauté internationale. Les tomes nous permettront donc de situer Tonga dans le système-monde depuis ses débuts.

3.4 Les relations Nord-Sud

Selon Wallerstein, les relations Nord-Sud structurent l'économie-monde qui émerge au seizième siècle et qui s'opère aujourd'hui à l'échelle mondiale sous la forme d'une division du travail sociale unique (1982 : 46) qui est composée de *<<processes that are constitutive of, continually reproduce, and regularly alter the relational structures*

(...)>> (1982 : 45). Dans le cadre d'un monde moderne, ces structures sont à priori des rapports de production qui s'étendent à l'échelle mondiale et qui dévoilent <<*an overarching patterning of the processes, such that some areas appear as cores or centers (...) while others appear as the hinterlands of these centers*>> (1982 : 45). À l'aide de cette division du travail, nous pourrions identifier dans notre recherche les processus retrouvés à Tonga pour comprendre l'apport du pays à l'économie-monde capitaliste.

Selon Wallerstein, les relations Nord-Sud se sont transformées dans le temps et dans l'espace depuis le seizième siècle suivant l'intégration de nouvelles régions géographiques au système-monde (1982 : 46). Cette intégration s'est produite par l'entremise de <<*colonial trade monopolies (...), by transactions internal to contemporary multinational corporations, by world-scale market mediated through one or more commodity exchanges, or by- or multi-lateral barterlike agreements amongst states and so forth*>> (1982 : 47-48). Elle s'est aussi produite par la voie d'un échange inégal qui s'opère au moyen de mécanismes <<*that continually reproduces the basic core-periphery division of labor itself - despite massive changes over the centuries in the actual organization of production processes and continual shifts in areas and processes constituting the core (...) and periphery*>> (1982 : 48). À l'aide de cette notion d'intégration, nous expliquerons comment Tonga passe d'une puissance du Pacifique Sud à un pays de la périphérie dominé par la Grande-Bretagne pour enfin devenir un pays du <<*Fourth World*>> qui risque aujourd'hui d'être sans rapport à l'économie-monde.

Selon Wallerstein, les relations Nord-Sud s'expriment en terme d'échanges inégaux (1982 : 92), c'est-à-dire <<*the degree to which surplus-value is unevenly distributed in the direction of the core*>> (1982 : 93). Certaines activités économiques exercées par les pays du centre sont géographiquement concentrées dans certaines régions du système-monde tandis que les activités économiques exercées par des pays de la périphérie sont géographiquement concentrées dans d'autres régions (1982 : 93). Il existe entre ces régions des relations économiques fondées sur un processus de distribution inégal qui est le résultat direct des activités économiques exercées par ces régions dans le cadre des processus de production de l'économie-monde (1995b : 68). L'idée de l'échange inégal est pertinente pour notre recherche qui reconnaît que les ressources naturelles de Tonga sont exploitées par la Grande-Bretagne qui veut effectuer un profit.

3.5 La privatisation des ressources naturelles

Selon Wallerstein, l'accumulation du capital est un jeu fondé sur la compétition et l'échange inégal facilité par l'État (1995b : 58). Ce jeu s'opère dans le cadre d'un système inter-étatique contrôlé au moyen de règles internationales qui imposent certaines contraintes sur la souveraineté des États (1995b : 57). La marchandisation des ressources naturelles joue un rôle significatif en ce qui a trait à l'accumulation du capital car il s'agit d'une caractéristique importante de l'économie-monde capitaliste. La marchandisation se définit comme étant <<*[the] transformation of land, labour and natural resources from phenomena utilized and distributed in terms of social convention of limited flexibility into commodities available for "purchase" on a "market"*>> (1982 : 56). La

marchandisation, ou la privatisation, est pertinente à la thèse car il s'agit de son thème principal. Tonga privatise les orbites qu'il obtient auprès de l'UIT.

Selon Wallerstein, la contractualisation se trouve à la base de la privatisation des ressources naturelles. Elle prend la forme de droits de propriété garantis qui incluent des droits de propriété collectifs qui résultent d'un contrat entre les parties (1982 : 105). La contractualisation *<<refers to the fact that more and more social relations are "free", that is, available to be regulated by direct contract between the parties, as opposed to being governed by some preordained set of rules (...)>>* (Hopkins et Wallerstein, 1982 : 105). Cependant, selon Wallerstein, *<<[no] free market has ever existed, or could have existed, within a capitalist world-economy>>* (Wallerstein, 1995b : 149) car les États prennent des décisions en matière d'économie nationale qui ont des répercussions sur l'accumulation du capital dans leur pays. Les notions de contractualisation et d'intervention étatique sont importantes pour notre étude puisque l'État tongien intervient dans le fonctionnement de son économie en utilisant la contractualisation pour garantir les intérêts de la monarchie et des nobles tongiens. La location des orbites est la stratégie choisie par l'État tongien pour garantir l'accumulation du capital.

Selon Wallerstein, un État prend des décisions en matière de politique économique qui tiennent compte des rapports qu'il a avec la communauté internationale. Selon l'auteur, *<<[the] modern state was never a completely autonomous political entity. The states developed and were shaped as integral parts of an interstate system, which set the rules within which the states had to operate and set legitimizations without which the*

state could not survive>> (1995b : 57). Les règles du système inter-étatique sont utilisés par certains États pour limiter la souveraineté d'autres États. Ceci dit, la souveraineté étatique n'est alors jamais complète et elle devint l'objet de conflits entre les États. Selon Wallerstein, <<*systematic competition or conflict is seen as existing at three levels: between the strong states and the weak states; among the relatively strong states for primacy; within states between different groups for control of the state-machinery*>> (Hopkins et Wallerstein, 1982 : 51). La notion des règles du droit international est pertinente à notre recherche parce que INTELSAT essaie de limiter la souveraineté de Tonga en utilisant ces règles pour défendre ses intérêts.

Finalement, selon Wallerstein, la compétition pour le contrôle des ressources naturelles qui existent entre les pays en développement et les pays industriels est le résultat d'une dynamique qui se joue entre un État puissant et un État faible (1983 : 5).

L'objectif est l'accumulation du capital. Toutefois, selon Wallerstein,

as the commodity chains have become longer and more complex, and have involved more and more machinery, there has been a constant pressure by the strong against the weak. This pressure has concentrated more and more of the processes in the chains that are easiest to monopolize in a few areas - "core" processes in "core" areas - and more and more of the processes that require less skilled and more manpower that is easiest to keep at a low-income level in other areas - "peripheral" processes in "peripheral" areas (1983 : 5).

Le résultat d'une telle concentration est la polarisation des pays en développement et des pays industriels en termes du bien-être de leurs populations respectives (1982 : 105).

Pour nous, cette idée de polarisation est importante car elle explique la décision prise par

l'État tongien de placer une demande auprès de l'UIT pour l'obtention d'orbites. Selon la Banque mondiale, <<*Tonga ranks among the lower-middle income group of developing nations. However, social indicators reflect living conditions more akin to those prevailing in upper income nations due in part to the high level of investment in human resources*>> (1996 : 122). Cet investissement est permis notamment par l'argent que Tonga obtient, entre autres, par la location des orbites de satellites géostationnaires.

3.6 Le système-monde d'aujourd'hui

Selon Wallerstein, le système-monde est actuellement en période de transition marquée par la fin du règne hégémonique des États-Unis, par la mort du libéralisme et par le désillusionnement des pays du Tiers-Monde. Selon l'auteur, <<*[we] have now entered into the post-American, post-liberal era. This promises to be a time of great world disorder, greater probably than the world disorder between 1914 and 1945, and far more significant in terms of maintaining the world-system as a viable structure*>> (1993 : 4).

Malgré ce désordre, l'économie-monde fonctionnera sans changement pour les prochains cinquante ans comme il opère depuis ses débuts il y a près de 500 ans (1993 : 4).

Cependant, les crises du système se feront plus aigües au fur et à mesure que le système se dégénère. Cette notion de désordre est pertinente à notre étude parce que la location d'orbites effectuée par Tonga déstabilise les rapports Nord-Sud traditionnels.

Dans les années à venir, le Japon, les États-Unis et la Communauté Économique Européenne se disputeront le quasi-monopole du contrôle des nouvelles industries (Wallerstein, 1993 : 4). Suivant cette division du monde en partenariats économiques, <<[the] polarization of world wealth will grow markedly more acute, as will the polarization of population growth>> (1993 : 5). La polarisation et l'exclusion des pays de la périphérie du processus de production capitaliste mondial d'aujourd'hui sont des thèmes repris par Manuel Castells. L'auteur écrit que la globalisation <<proceeds selectively, including and excluding segments of economies and societies in and out of the networks of information, wealth, and power, that characterize the new, dominant system>> (1998 : 162). Les effets du processus ne peuvent pas être corrigés par les États des pays exclus (1998 : 162). L'État est ainsi incapable de garantir les besoins essentiels des populations qui habitent à l'intérieur de son territoire et perd sa légitimité auprès de ces populations qui vivent dans le désespoir (1998 : 162). Cette perte de légitimité nous est utile parce qu'elle explique l'importance pour l'État tongien des revenus générés par la location des orbites de satellites géostationnaires. Sans ces revenus, l'État tongien ne peut pas garantir les besoins de sa population.

Selon Castells, la polarisation et le processus d'exclusion se traduit en la montée d'un <<Fourth World>> composé de pays où il existe une extrême pauvreté et une misère (1998 : 161). Cette montée du <<Fourth World>> est intimement liée à celle du capitalisme informationnel global (1998 : 164). L'exclusion sociale des populations sans rapport à la logique de production inhérente au système économique est, selon Castells, <<indeed a major characteristic of the network society>> (1998 : 164). Pour la thèse,

l'idée de l'exclusion est importante parce que Tonga loue ses orbites pour s'assurer que le pays ne soit pas exclu du fonctionnement de l'économie-monde et pour se garantir un certain pouvoir sur le plan international.

Selon Wallerstein, les pays du Sud ont trois options à leur disposition pour faire éclater le système. Il s'agit de la dénonciation des pays du Nord, du rejet des valeurs du système-monde moderne et de la résistance individuelle exprimée par une relocation migratoire d'individus des pays du Sud vers les pays du Nord (1995a : 21-23). Selon l'auteur, <<*[the] triple scenario of options for the South no doubt poses political dilemmas for the ruling elites of the world-system, who will react as they will react*>> (1995a : 23). Nos sociétés modernes vivent actuellement une ère de turbulences empreintes par les confrontations entre les pays du Nord et les pays du Sud (1995a : 24) qui ne cesseront pas d'ici les prochains cinquante ans qui devront être dédiés à une restructuration sociale (1993a : 5). L'idée de la confrontation est pertinente pour notre recherche parce qu'il s'agit précisément du conflit entre Tonga et INTELSAT.

3.7 Conclusion

L'explication des relations Nord-Sud offerte par Wallerstein servira à notre analyse de la compétition pour l'espace entre Tonga qui est un pays du Sud, et INTELSAT qui représente les intérêts des pays du Nord. La notion des rapports de force est intrinsèque à la perspective du système mondial (Hopkins et Wallerstein, 1982 : 46) et elle nous sera utile pour expliquer les alliances et les oppositions qui existent entre Tonga

et les autres pays de la communauté internationale. Les thèmes de la marchandisation, de la polarisation et de l'exclusion nous permettront d'expliquer pourquoi Tonga a intérêt à contrôler et à privatiser les orbites de satellites géostationnaires et pourquoi INTELSAT a intérêt à mettre fin à la privatisation de l'espace extra-atmosphérique exercée par Tonga. Enfin, la théorie de Wallerstein nous sera utile pour expliquer l'évolution de la dépendance de Tonga au chapitre quatre, c'est-à-dire le développement du sous-développement de ce pays du Sud.

CHAPITRE QUATRE

TONGA ET LA DÉPENDANCE

4.1 Introduction

Le royaume de Tonga est un petit pays composé de 171 îles qui s'étendent sur une distance de 700 000 kilomètres carrés dans la région du Pacifique sud. De l'île Niuafu'ou située dans le nord de Tonga allant jusqu'au Minerva Reef situé dans le sud du pays, Tonga s'étend sur une distance de 1 000 kilomètres. Sa surface terrestre, cependant, n'est que de 750 kilomètres carrés située entre les latitudes 15 à 23 S. et les longitudes 173 à 177 O. Tonga se situe approximativement à deux tiers de la distance entre Hawaï et la Nouvelle-Zélande. Les îles voisines sont celles de Fiji situées à l'ouest du pays et les îles Samoa situées au nord. Seulement 45 des 171 îles sont habitées (voir l'annexe A). En 1999, la population totale du pays est de 100 000 habitants dont le deux tiers habitent l'île de Tongatapu, une île de 256 kilomètres carrés, soit l'île la plus grande de Tonga. L'ensemble des îles habitées forment quatre groupes. Le premier est celui de la capitale Nuku'alofa située sur l'île de Tongatapu dans le sud du royaume. Le deuxième est le groupe Ha'apai composé d'îles volcaniques et d'îles de coraux. Le troisième groupe est celui de l'archipèle Vava'u et le dernier groupe est celui du nord, c'est-à-dire celui du Niua volcanique.⁷

Cette recherche est a priori une thèse politique mais il est important de présenter quelques données économiques qui indiquent que Tonga est un pays en développement.

L'économie du pays est basée sur l'agriculture. Il s'agit d'une première caractéristique d'un pays en développement. L'agriculture compose 32% du PIB alors que l'industrie compose seulement 10% de celui-ci. Les produits agricoles composent notamment deux tiers des exportations vers les pays tels que le Japon, les États-Unis, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie. De plus, le revenu de Tonga provenant de l'ensemble des exportations, soit 11,9 millions de dollars américains (1997/98), est inférieur à l'ensemble des dépenses du pays attribuées aux importations, soit 78,9 millions de dollars américains (1997/98). Cette différence entre les revenus et les dépenses de Tonga signifie que le pays ne contribue pas de façon significative au marché mondial. Enfin, Tonga est hautement dépendant de l'industrie du tourisme et de l'aide financière qui lui est accordée, entre autres, par l'Australie et la Nouvelle-Zélande⁸ malgré la location des orbites de satellite géostationnaire effectué par Tongasat qui, en 1998, a versé au gouvernement tongien 1 million de Pa'anga (PACNEWS :1998).⁹

Dans ce chapitre nous allons situer Tonga dans le système-monde. Nous effectuerons une reconstruction historique des rapports qu'entretient Tonga avec certains pays industriels et certains pays de la semi-périphérie. Une étude des changements que subissent ces rapports au travers les siècles nous permettra d'expliquer pourquoi l'État tongien place une demande auprès de l'UIT pour l'obtention d'orbites de satellites géostationnaires vers la fin des années quatre-vingts. Nous verrons comment ce petit pays de la région du Pacifique sud se développe dans le temps pour enfin devenir un pays de la périphérie entièrement dépendant des sommes d'argent versées par certains pays industriels, notamment le Japon et les États-Unis, et par certains pays riches de la semi-

périphérie, tels que l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Nous expliquerons aussi pourquoi Tonga est le seul pays parmi l'ensemble des pays de la région du Pacifique sud qui ose provoquer INTELSAT. Une étude des rapports de force qui se développent entre Tonga et les pays industriels nous permettra éventuellement d'éclaircir le conflit entre Tonga et INTELSAT pour le contrôle de l'espace. Ces rapports sont importants pour la thèse car ils préparent le terrain au conflit.

4.2 Le Tonga dans ses débuts

Selon Huffer, <<[l'archipel] tongien fut peuplé il y a près de trois mille ans>> (1993 : 29). Les premiers habitants arrivèrent vers l'an 1200 avant Jésus-Christ (1993 : 29) Ils étaient des fabricants de poterie Lapita qui s'installèrent dans les îles tongiennes durant une période qui porte le nom de cette poterie et qui se termine au début de l'ère chrétienne (Huffer, 1993 : 29 et Spenneman, 1986 : 2). Cette époque est suivie d'un <<âge noir>>, c'est-à-dire d'une ère mal connue car peu de traces ont été laissées qui datent de ce temps (Huffer, 1993 : 29). Il s'agit d'une période d'invasion et de colonisation de l'archipel par les Samoans de l'île de Manu'a qui se termine vers l'an 1000 après Jésus-Christ lorsque débute le règne du premier Tu'i Tonga, soit 'Aho 'Eitu (1993 : 29). Malgré le règne de ce roi, l'archipel reste sous les influences extérieures de 'Uvea, Futuna et Samoa (1993 : 29). L'empire tongien et sa société se forment plus tard au cours de l'histoire lors du règne du dixième roi, Momo, et de son successeur, Lo'au, deux Tu'i Tonga qui font partie d'une dynastie qui gouvernera l'archipel pendant près de cinq cents ans (1993 : 29). Tonga dans ses débuts est un pays doté d'une économie

d'autosuffisance partielle qui entretient des rapports impérialistes avec certaines îles de la région du Pacifique sud, notamment les îles Fidji et Samoa. Tonga est un pays puissant qui s'impose sur les autres îles de la région en utilisant la force. Les tongiens dominent par les armes les peuples qui habitent les îles avoisinantes.

Au moment où Tonga poursuit sa conquête des îles de la région du Pacifique sud, l'économie-monde et le système-monde n'existent pas. Selon Wallerstein (1974), il s'agit d'un prélude médiéval qui précède la naissance du système-monde et de son économie capitaliste mondiale. De l'an 500 après Jésus-Christ allant jusqu'à l'an 1150, le monde est composé de sociétés dont les économies sont d'autosuffisance partielle (1974 : 18). Ces sociétés sont formées majoritairement d'agriculteurs qui cultivent la terre pour subvenir à leurs besoins et à ceux des membres de leur famille mais qui utilisent aussi une part des produits agricoles pour troquer avec une population restreinte de non-agriculteurs (1974 : 18). Toutefois, aux environs de l'an 1150 après Jésus-Christ, l'économie de subsistance partielle n'existe plus comme mode d'échange mais il existe à sa place une économie féodale fondée sur des activités commerciales régionales qui impliquent surtout des produits agricoles et quelques produits d'artisanat (1974 : 21). Le système économique féodal permet aussi quelques échanges limités sur de longues distances qui impliquent uniquement des biens de luxe (1974 : 20). Il s'agit d'une époque qui est marquée par les croisades et la croissance des villes en Europe de l'ouest (1974 : 21).

Au XIV^{ième} siècle, l'expansion économique féodale européenne cesse. Il s'en suit une période de crise économique composée d'une pénurie de nourriture, d'épidémies et de révoltes paysannes (Wallerstein, 1974 : 21). De 1335 à 1345, la guerre de Cent Ans a lieu durant laquelle l'Europe de l'ouest se tourne vers une économie de guerre. L'achat des armes par les monarches est rendu possible par une augmentation des taxes payées par les paysans et les marchands féodaux (1974 : 22). L'Europe vit une période de désordre économique et politique qui, au XV^{ième} siècle, se traduit en la montée de bureaucraties établies par les souverains européens pour rétablir l'ordre interne au territoire et subventionnées par les taxes payées par les seigneurs des terres (1974 : 29). Au XIV^{ième} et XV^{ième} siècles, le développement d'innovations technologiques en matière d'agriculture et une première expansion vers la Méditerranée, les îles de l'Atlantique, l'Afrique du nord et de l'ouest, les Amériques, l'Europe de l'est, la Russie et l'Asie du centre à la recherche de nourriture (1974 : 44), permettent aux pays de l'Europe de l'ouest de mettre fin à la crise économique et politique. Elles permettent aussi la montée d'une bourgeoisie marchande qui profite du commerce qui a lieu au delà des frontières européennes. Selon Wallerstein, <<[as] of 1450, the stage was set in Europe but not elsewhere for the creation of a capitalist world-economy>> (1974 : 63).

De 1150 jusqu'au XV^{ième} siècle, l'empire Tu'i Tonga domine la région du Pacifique sud (Huffer, 1993 : 32). Comme en Europe de l'ouest à la même époque, cette région est marquée par une expansion économique féodale. Elle est aussi empreinte par la conquête des autres îles menée par Tonga. Le roi tongien reçoit tribut de plusieurs îles, entre autres, de Niue à l'est, de Samoa et de Tokelau au nord-est, de Rotuma, Futuna,

'Uvea (Wallis) et Tikopia (Iles Salomon) au nord-ouest, ainsi que la partie orientale de Fidji et des îles Lau (1993 : 32). Au courant de cette période, les populations des îles subordonnées à Tonga se révoltent. Au XV^{ième} siècle, l'expansion économique féodale cesse comme en Europe de l'ouest. Suivant les révoltes des îles avoisinantes, l'empire tongien est réduit (1993 : 32). Toutefois, Tonga maintient par la force des rapports impérialistes économiques et culturels avec Fidji et Samoa. À l'interne, le pouvoir du Tu'i Tonga est aussi contesté. Suivant plusieurs assassinats successifs de Tu'i Tonga, Kau'ulufonua Fekai, le vingt-quatrième Tu'i Tonga, réorganise le pouvoir au sein de l'archipel pour rétablir l'ordre et garantir son règne. Il délègue une partie de son autorité administrative au Tu'i Ha'atakalaua mais il se réserve le rôle de l'autorité suprême (1993 : 32-33). De plus, il met en place de nouveaux gouverneurs à 'Eua, à Ha'apai, à Vava'u, dans les Niuas et à 'Uvea (1993 : 33) pour veiller à ses intérêts et garantir le contrôle des populations tongiennes éloignées.

La période du XVII^{ième} siècle allant jusqu'au XIX^{ième} siècle est marquée par une décentralisation politique et de nombreuses guerres civiles au Tonga (Huffer, 1993 : 36). Une réorganisation du pouvoir s'effectue. Celui-ci est divisé entre trois lignages royaux (1993 : 34) en réponse à l'instabilité de la population tongienne. À cette même période, en Europe de l'ouest, il y a aussi une réorganisation sociale qui s'effectue en conjonction avec les développements du capitalisme mondial. Elle est différente de la réorganisation qui se fait à Tonga. Elle implique la création d'une nouvelle division de travail (1450-1640) (Wallerstein, 1974 : 66), une expansion des bureaucraties étatiques (1974 : 164), l'écroulement d'empires européens et la montée d'États (1974 : 224). À

Tonga, l'économie reste, en principe, une économie d'autosuffisance partielle qui n'entraîne pas les changements qui se réalisent en Europe de l'ouest.

Les pays de l'Europe de l'ouest se trouvent dans les débuts d'une ère industrielle qui requiert une exploitation grandissante des ressources naturelles tandis que l'économie de Tonga reste a priori une économie agricole. Cette différence entre l'évolution des pays de l'Europe de l'ouest et celle de Tonga est un facteur qui jouera un rôle important dans l'ensemble des étapes qui s'enchaîneront dans les siècles à venir et dont le résultat sera le développement du sous-développement de Tonga, soit la transformation de Tonga en un pays du Tiers-Monde. Il s'agit d'un processus global qui est désigné par Amin comme étant la <<domination du mode de production sur l'agriculture>> (1980 : 7).

Au XVII^{ème} siècle, l'économie-monde est dominée par les Pays-Bas lorsqu'elle subit une crise (1651-1750) (Wallerstein, 1980a : 75). Toutefois, dès 1672, les Pays-Bas ne domine plus la scène mondiale de l'époque (1980a : 80) et dès 1689, le pouvoir hégémonique se trouve au coeur d'une rivalité entre la Grande-Bretagne et la France (1689-1763) qui veulent chacune devenir la plus grande puissance d'Europe (1980a : 80-81). En 1763, la Grande-Bretagne triomphe et l'économie-monde subit une relance avec la révolution industrielle britannique ainsi qu'une expansion qui incorpore de nouvelles zones géographiques dans le système (1980a : 120). L'objectif des pays du centre est d'avoir accès à de nouvelles réserves de ressources naturelles nécessaires à une accumulation croissante du capitale. En 1822, lorsque les missionnaires Weysley en provenance de Londres arrivent à Tonga (Huffer, 1983 : 36), l'économie-monde est dans

sa phase d'expansion (1750-1850) (Wallerstein, 1989a : 127). Tonga devient alors un lieu, parmi d'autres, incorporé dans le fonctionnement de l'économie-monde et du système-monde.

4.3 La colonisation de Tonga à compter du XIX^{ième} siècle

C'est au début du XIX^{ième} siècle que se créent les premiers liens entre l'Europe de l'ouest et la région du Pacifique sud alors que le développement de ces deux régions se faisait en parallèle et de façon indépendante jusqu'à ce moment. À l'époque, l'Europe de l'ouest est dominée par la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne tandis que la région du Pacifique sud est contrôlée par Tonga. Cependant, au début du XIX^{ième} siècle, l'arrivée des missionnaires Wesley représente une nouvelle ère et la fin du développement indépendant des deux régions. L'arrivée des missionnaires dans la région du Pacifique sud est un indicateur de l'intégration progressive du système-monde. Elle peut être aussi comprise comme étant un pas qui mène vers la conquête du Pacifique sud par l'Europe de l'ouest. Par la suite, l'Europe de l'ouest réussit à imposer progressivement sa culture à Tonga ainsi que ses systèmes politique, économique et militaire. Tonga qui est une puissance régionale depuis plusieurs siècles perd son statut de puissance régionale et se voit transformé en un pays subordonné aux puissances de l'Europe de l'ouest malgré la résistance des tongiens.

L'arrivée massive des missionnaires Weysley dans l'archipel tongien, au début du XIX^{ième} siècle, marque alors le début de la colonisation de Tonga. Selon Huffer,

<<[*désireux*] de reproduire le modèle britannique à Tonga, ces derniers favorisèrent la centralisation politique de l'archipel sous l'autorité d'un monarque>> (1993 : 36). À l'époque, le pouvoir à Tonga est décentralisé et partagé entre trois lignages depuis le XVII^{ème} siècle. Les missionnaires appuient Taufā'ahau comme seul chef de Tonga (1993 : 36) car il est sympathique à leur vision sociale. Taufā'ahau comprend qu'il a besoin de leur appui pour convaincre le Tu'i Tonga et les grands chefs de Tongatapu qu'un seul monarque devrait régner dans l'archipel. Lorsque le Tu'i Kanokupolu Aleamotu'a meurt en 1845, Taufā'ahau le remplace. Les wesleyans appuient le changement et exhortent les tongiens à se rallier à Taufā'ahau comme l'unique souverain de l'archipel (1993 : 36). Toutefois, le soutien des wesleyans ne suffit pas à Taufā'ahau pour lui garantir le pouvoir unique dans l'archipel. Taufā'ahau doit prendre les armes (1993 : 36) pour repousser les autres souverains et leurs sympathisants. L'instabilité politique s'installe au pays et dure jusqu'au début des années 1850. Selon Huffer, <<[en] 1852, dans une guerre qui dura près de cinq mois, Taufā'ahau vainquit ses ennemis et se proclama roi de Tonga>> (1993 : 37), c'est-à-dire roi George Tupou I. L'État tongien adopte ainsi le modèle centraliste de la Grande-Bretagne qui est appuyé par les missionnaires britanniques. L'archipel est uni sous un royaume.

Dans les années 1850, l'occupation des îles fidjiennes par les tongiens persiste sous Tupou I. Plusieurs guerres civiles ont lieu à Fidji alors que les fidjiens tentent de se soustraire de l'emprise tongienne (Huffer, 1993 : 38). Les fidjiens triomphent au moyen d'une alliance forgée avec la Grande-Bretagne. En 1862, la Grande-Bretagne intervient au nom des îles et demande à Taufā'ahau de quitter Fidji (1993 : 39). Pendant sept ans,

Tonga s'oppose à cette demande de la Grande-Bretagne (1993 : 39) car elle porte atteinte à sa souveraineté. Historiquement, Tonga est un empire puissant de la région du Pacifique sud et l'intervention de la part d'une puissance européenne dans les affaires extérieures tongiennes n'est pas bien reçue. Les pays de l'Europe de l'ouest contrôlent maintenant la région du Pacifique sud en utilisant la force militaire et veillent ainsi à leurs intérêts économiques et politiques. Leur présence dans la région s'impose à Tonga qui est militairement faible. La rivalité qui s'est installée entre la Grande-Bretagne et la France suivant la guerre du XVII^{ème} siècle se fait sentir dans la région. Les deux grandes puissances européennes veulent s'approprier les îles du Pacifique sud, y compris l'archipel tongien, pour exploiter les ressources naturelles qui se trouvent dans les îles. De plus, l'Allemagne est aussi à la conquête de nouveaux territoires riches en ressources naturelles nécessaires à la production capitaliste. La guerre entre les pays du Pacifique sud s'effectue dorénavant selon les règles établies et imposées par les puissances de l'Europe de l'ouest.

Le XIX^{ème} siècle marque aussi les débuts de la construction d'un État de droit à Tonga (Huffer, 1993 : 41). L'administration du territoire tongien s'effectue alors selon des règles puisées du modèle britannique. Ainsi se poursuit l'assimilation progressive des tongiens par la Grande-Bretagne. Le roi de Tonga utilise le christianisme comme idéologie unificatrice du peuple tongien et met sur pied un nouvel ordre juridique en s'appuyant sur les conseils obtenus auprès des wesleyans (1993 : 39). En 1862, Tupou I devient le chef légal du gouvernement, c'est-à-dire le gardien des lois et des impôts (1993 : 40). Tupou I apporte aussi une réforme foncière. Il garantit un lopin de terre

cultivable à chaque tongien et interdit les terres aux étrangers (1993 : 41). Selon Huffer,

[puis] afin d'assurer l'existence matérielle de son gouvernement, qui jusque-là s'était appuyé sur des contributions coutumières, Tupou introduisit une taxe payable par chaque homme âgé de plus de seize ans. Une économie basée sur l'échange de l'argent et des services fut donc officiellement sanctionnée (1993 : 41).

Au courant du siècle, l'agriculture tongienne connaît une croissance et l'archipel devient l'un des principaux fournisseurs de coprah dans la région du Pacifique sud (1993 : 41).

Tonga est maintenant un pays de la périphérie incorporé dans le processus de production capitaliste global. Sa tâche première est d'approvisionner les pays de l'Europe de l'ouest de produits agricoles récoltés sur le sol tongien.

En 1875, le roi de Tonga adopte sa première constitution (Huffer, 1993 : 42) toujours avec l'objectif d'occidentaliser le peuple tongien. Le pays devient alors une monarchie constitutionnelle à trois branches comprenant le roi, un exécutif et un Parlement (1993 : 42). Sur le plan mondial, les grandes puissances européennes se disputent les territoires océaniques. Un consul allemand envoyé à Samoa se rend à Tonga et négocie un traité de commerce et d'amitié avec Tupou I signé en 1876 (1993 : 43). L'Allemagne s'engage à reconnaître l'autorité de Tupou I et la souveraineté de Tonga en échange d'un droit d'établissement d'une station d'approvisionnement en charbon dans le port de Vava'u (droit réciproque accordée à la marine tongienne en Allemagne) (1993 : 43). En novembre 1879, Tonga signe un traité semblable avec la Grande-

Bretagne et le ratifie en 1880 (1993 : 43). En 1885, une commission anglo-allemande est établie pour fixer les limites de la sphère d'influence des deux puissances européennes dans le Pacifique sud (1993 : 43). En 1888, les États-Unis signent un traité d'amitié avec Tonga leur garantissant des droits d'approvisionnement en charbon et la protection des activités commerciales des citoyens américains (1993 : 44). Tonga est maintenant dépendant de ses échanges économiques et de ses alliances avec l'extérieur.

La mort de Tupou I en 1893 bouleverse l'archipel (Huffer, 1993 : 45). Tupou II entre au pouvoir et se trouve des dirigeants qui appuient ses dépenses et sa gouverne. Il s'allie aux dirigeants de l'Allemagne, un geste qui provoque les commerçants britanniques. En 1898, ces commerçants sont préoccupés par les intentions allemandes à Tonga (1993 : 45). La Grande-Bretagne reprend alors les négociations avec l'Allemagne concernant leurs sphères d'influence respectives dans la région du Pacifique sud (1993 : 45). Par la convention samoane de 1899, la Grande-Bretagne renonce à ses droits aux îles Samoa en faveur de l'Allemagne et des États-Unis qui cèdent en retour à la Grande-Bretagne leurs droits au Tonga. Londres est maintenant libre de signer un nouveau traité avec Tonga. Les décisions qui influencent le développement de Tonga sont prises par une élite européenne sans que les dirigeants tongiens ne soient consultés. Ces décisions politiques résultent de la collaboration des trois grandes puissances européennes qui se garantissent le partage du Pacifique sud. Dans le système-monde, la souveraineté de Tonga est limitée par la protection des intérêts de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Allemagne.

Le 18 mai 1900, Tupou II consent à une entente avec la Grande-Bretagne pour que celle-ci contrôle les affaires extérieures du pays (Huffer, 1993 : 46). En échange, la Grande-Bretagne appuie le règne du roi dans l'archipel et garantit ce règne par la force. L'instabilité politique s'installe au pays car l'élite tongienne qui profite du commerce agricole perçoit cet accord comme étant une atteinte à ses intérêts économiques et politiques. L'instabilité mène la Grande-Bretagne à intervenir dans la politique intérieure de Tonga en nommant un nouveau gouvernement (1993 : 46) responsable de protéger ses intérêts liés au commerce et à l'exploitation des ressources naturelles tongiennes. Cette intervention déplaît à Tupou II puisqu'il s'agit d'un geste posé outre l'entente négociée (1993 : 46) qui usurpe le pouvoir du roi à nommer le gouvernement tongien. Il s'agit d'une atteinte portée à la souveraineté du roi sur son territoire. À partir de ce moment allant jusqu'à sa mort en 1918, Tupou II lutte contre le gouvernement mis en place par la Grande-Bretagne (1993 : 46) mais Tonga reste subordonné au pays du centre car Tonga est militairement impuissant. Ainsi grandit la polarisation entre Tonga et la Grande-Bretagne qui profite et s'enrichit inéquitablement au moyen des ressources naturelles tongiennes.

Les rapports entre la Grande-Bretagne et Tonga s'améliorent sous le règne de la reine Salote Tupou III, héritière du trône suivant la mort de Tupou II (Huffer, 1993 : 46). Son règne est contesté mais la Grande-Bretagne intervient en 1920 et menace d'annexer Tonga si la reine ne garantit pas la paix et l'unité nationale (1993 : 47). Sur le plan mondial, la naissance des mouvements anti-systémiques se manifeste. Il s'agit des mouvements de la gauche et des mouvements nationalistes (Wallerstein, 1991a : 68).

Ces mouvements n'échappent pas à Tonga où une première élite tongienne éduquée à l'extérieur du pays se préoccupe du maintien de la tradition et des coutumes tongiennes (1993 : 47). Il se développe à Tonga un mouvement anti-colonialiste qui exprime un désir d'indépendance à l'égard de la Grande-Bretagne. Selon Huffer, <<Salote et son mari s'attachèrent à protéger Tonga des influences extérieures et à minimiser l'impact des contacts avec d'autres cultures tout en cherchant à valoriser l'histoire et les traditions tongiennes>> (1993 : 47). Tonga prépare sa libération progressive de l'emprise britannique.

Une période de récession économique internationale débute vers la fin des années vingt et prend sa pleine ampleur dans les années trente. Il s'agit d'une autre crise de l'économie-monde à laquelle Tonga n'échappe pas. En 1931, le prix du coprah, la principale source économique du pays, chute (Huffer, 1993 : 48). Salote encourage alors la diversification des exportations et elle négocie, entre autres, un accord avec la Nouvelle-Zélande pour que cette dernière importe les bananes et les patates douces cultivées au pays (1993 : 48). Lorsque la récession massive du début des années trente prend fin et que l'économie mondiale prend une relance lors de la deuxième moitié de la décennie, les investisseurs japonais s'intéressent à Tonga (1993 : 48). Selon Huffer, à ce moment, <<le gouvernement mit en place une politique de tarification sur les produits d'importation accordant une préférence à la Grande-Bretagne (12,5 % de taxes par rapport à 20 % pour les autres pays)>> (1993 : 48). L'économie et la politique tongiennes servent aux intérêts britanniques dans le cadre d'un monde d'interdépendance et d'échanges inégaux où les pays du centre profitent des pays de la semi-périphérie et

des pays de la périphérie tous pleinement intégrés dans le processus de production capitaliste mondial.

En 1940, lorsque la deuxième guerre mondiale éclate, l'économie de Tonga est dépendante de l'exportations des ressources naturelles du pays, soit le coprah et les produits agricoles. Les politiques extérieures et intérieures de Tonga sont également dépendantes des décisions prises par la Grande-Bretagne, un pays des forces alliées contre l'Allemagne. La <<*Tonga Defence Force*>> composée de 2 700 hommes et trois avions militaires tongiens sont alors mis à la disposition des britanniques (Huffer, 1993 : 48). Par exemple, le pays envoie un régiment de cinquante soldats aux îles Salomon et accueille sur son territoire les troupes et le matériel militaire de pays alliés (1993 : 48). En 1942, Tonga accueille jusqu'à 10 000 soldats américains qui sont par la suite remplacés par des soldats néo-zélandais en 1943 (1993 : 48). Durant cette période de l'histoire, Tonga est entièrement au service de la Grande-Bretagne même si le pays n'a aucun intérêt dans cette guerre. Cependant, <<[comme] partout dans le Pacifique, le contact avec les Américains et autres occidentaux fut révélateur et s'avéra déterminant pour les développements économiques de l'après-guerre>> (1993 : 48).

4.4 La décolonisation de Tonga après 1945

Sur le plan économique, la période de l'après-guerre qui débute en 1945 est marquée par une expansion économique des pays du centre. Cette période d'expansion a

des répercussions favorables sur l'économie des pays de la semi-périphérie et des pays de la périphérie. Tonga connaît alors une période de croissance économique comparable celle qui a lieu vers la fin du XIX^{ième} siècle (Huffer, 1993 : 48). Cette croissance est le résultat d'accords commerciaux signés entre Tonga et certains pays du centre. Au courant des années de l'après-guerre,

Tonga se [lance] dans le commerce avec la Nouvelle-Zélande, l'Australie et les îles du Pacifique. Il [développe] une industrie des pêches et [stimule] la production des dérivées de la noix de coco. Le gouvernement [lance] également l'exportation de bananes au Japon et [crée] le "Copra Board" responsable de la commercialisation du coprah. En 1948, il [signe] un accord garantissant l'achat de coprah par la Grande-Bretagne pendant une période de neuf ans (1993 : 48).

De plus, pour faciliter l'échange commercial, Tonga met aussi en place les infrastructures nécessaires. Par exemple, le gouvernement tongien crée la <<*Tonga Construction Company*>> et lui accorde la responsabilité du développement des travaux publics (1993 : 48). La compagnie est notamment chargée de la construction d'installations portuaires essentielles au transport des cargos de coprah et des produits agricoles destinés aux pays du centre (1993 : 48).

Selon Wallerstein, <<*in the West, generally, the 1950s was a period of relative political quietude*>> (1991a : 67). Les États-Unis détiennent le pouvoir hégémonique et pour le garder intacte, ils forment des alliances avec l'Europe de l'ouest et le Japon (Wallerstein, 1995a : 10). L'objectif de ces alliances est la reconstruction des pays ravagés par la guerre. Ensuite, le pays développe une entente avec la Russie en lui réservant une zone géographique que ce dernier peut exploiter (1995a : 12) et, enfin, il

promeut la décolonisation des pays de l'Asie et de l'Afrique en utilisant une idéologie libérale (1995a : 13). Aux États-Unis le libéralisme permet d'unifier la population. Toutefois, dans ces mêmes années, les partis communistes prennent le pouvoir dans plusieurs pays de l'est et les mouvements nationalistes obtiennent le pouvoir dans les pays décolonisés (Wallerstein, 1991a : 69). Durant cette période d'indépendance politique obtenue par les anciennes colonies, Tonga demande à la Grande-Bretagne de modifier le traité anglo-tongien de 1900 pour augmenter le pouvoir du gouvernement tongien pour décider des politiques internes du pays sans intervention de la part de la Grande-Bretagne (Huffer, 1993 : 48). En 1958, le traité est modifié et Tonga peut décider librement de l'administration du pays mais la politique externe et les finances de Tonga demeurent sous le contrôle de la Grande-Bretagne (1993 : 49). De plus, cette dernière se réserve la responsabilité de veiller à la défense du pays pour veiller à ses intérêts.

La dépendance économique de Tonga prend une nouvelle direction dans les années soixante comme la plupart des pays de la périphérie. Il s'agit de l'industrialisation. Le prince héritier Taufu'ahau s'intéresse au développement économique de Tonga et cherche à réduire les liens avec la Grande-Bretagne (Huffer, 1993 : 50). Il fait le lancement de plusieurs projets de développement. Toutefois, la hausse économique des années cinquante prend fin et le prix du coprah dégringole (1993 : 50). De plus, le pays est ravagé par un cyclone et les autorités de la Nouvelle-Zélande réduisent le quota de bananes importées de Tonga (1993 : 50). Pour continuer à financer ses projets de développement, le gouvernement tongien décide d'emprunter (1993 : 50). Taufu'ahau s'adresse à la Grande-Bretagne et obtient une

assistance à la préparation du premier plan de développement (1965-1970)

(Huffer, 1993 : 50). Un premier don obtenu, en 1965, de la Grande-Bretagne par Tonga signale le début de la dépendance économique du pays envers les fonds offerts par des pays donateurs. Elle signale l'exclusion de Tonga du processus de production capitaliste mondial.

En 1968, le système-monde est atteint d'une révolution mondiale. Selon Wallerstein, <<*[the] revolution of 1968 was a revolution; it was a single revolution. It was marked by demonstrations, disorder, and violence in many parts of the world over a period of at least three years*>> (1991a : 64). Les mouvements de gauche et les mouvements nationalistes ainsi que plusieurs mouvements naissants, tels que les mouvements écologistes, féministes, de minorités raciales et de minorités sexuelles déplorent les inégalités mises en place par l'économie-monde capitaliste (1991a : 74). Lors de cette période de révolution, Tonga demande à la Grande-Bretagne de lui accorder plus d'autorité en matière de politique externe. Selon Huffer, <<*[craignant] de se trouver confrontées à une déclaration d'indépendance unilatérale, les autorités britanniques proposèrent de modifier le traité d'amitié afin d'accorder une plus grande autonomie au gouvernement tongien*>> (1993 : 51). Cette modification est apportée au traité le 30 mai pour accorder au roi de Tonga le droit d'établir des contacts de nature commerciale avec d'autres pays mais la Grande-Bretagne retient le contrôle de la politique externe, de la défense, de l'aviation civile et du commerce maritime (Huffer, 1993 : 52). Les intérêts de la Grande-Bretagne reliés à Tonga sont ainsi subventionnés par les fonds provenant d'autres pays du centre et des pays riches de la semi-périphérie.

Le 30 avril 1970, le gouvernement tongien adopte une résolution qui appelle la Grande-Bretagne de mettre fin à sa protection de l'archipel (Huffer, 1993 : 52). Le traité entre la Grande-Bretagne et Tonga est de nouveau modifié. Le 4 juin 1970 le pays acquiert sa souveraineté pour devenir membre du Commonwealth (1993 : 85). Malgré son indépendance politique, Tonga reste économiquement et militairement dépendant des pays industriels du Commonwealth. En temps de guerre, le pays ne saurait se défendre seul au moyen de la <<*Tonga Defence Service*>>. En temps de paix, l'économie du pays fondée sur l'exportation très limitée de ressources naturelles et de produits agricoles dépendant des accords signés avec les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Japon. L'économie de Tonga n'a aucun fondement industriel axée sur la fabrication de biens matériels et le pays est isolé du point de vue de sa géographie. Par conséquent, le gouvernement tongien se donne alors comme premier objectif de remédier au sous-développement du pays et à son isolement géographique par le biais d'une politique extérieure qui mise le redressement économique et social.

4.5 Tonga souverain d'aujourd'hui

Selon Huffer, <<[la] décennie 1970-1980 met fin à l'isolement international du Tonga>> (1993 : 197). Le roi favorise la multiplication et la diversification des partenaires économiques ainsi que le développement des communications et des transports qui permettront un expansion économique (1993 : 199). Deux autres plans de développements quinquennaux sont mis en place pendant les années soixante-dix qui démontre le succès obtenu par le roi en matière de la diversification des partenaires

d'échange (1993 : 199). Le premier plan (1970-1975) est de 4,5 millions de Pa'anga (1993 : 199). Il est financé à 68 % par la Grande-Bretagne, 24 % par la Nouvelle-Zélande et 4 % par l'Australie (1993 : 199). Toutefois, le deuxième plan (1975-1980) est de 49 millions de Pa'anga (1993 : 199). Il est constitué par 66 % de dons et 32 % de prêts provenant de l'Allemagne fédérale, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la CEE, de la Grande-Bretagne, de la Banque asiatique de développement, du Japon et des Nations Unies (1993 : 199). Sur le plan mondial,

[in] the 1970s, there was no longer an expanding world-economy. But precisely because there was not, there was an "artificial" attempt to maintain world demand by recycling purchasing power to peripheral and semi-peripheral zones by means of loans to states. This "compensated" for the decline in extensive growth by permitting continued, even increased, imports>>
(Wallerstein, 1991b : 376).

Ainsi, les dons et les prêts offerts par les multiples partenaires de Tonga servent aux intérêts des pays donateurs. Entre temps, Tonga s'endette au profit d'une petite élite composée des membres de la monarchie et d'une noblesse foncière.

En 1979, le roi crée un ministère des Affaires Étrangères dirigé par le prince héritier (Huffer, 1993 : 90). Celui-ci fixe les orientations de la politique extérieure en étroite collaboration avec le roi (1993 : 90). Ces orientations sont, par la suite, approuvées par le conseil privé et le cabinet où les désaccords sont rares (1993 : 90). Les désaccords sont rares car c'est le roi qui est responsable de nommer et congédier les ministres (1993 : 90). Ce serait inapproprié, soit à l'encontre des intérêts personnels d'un ministre, que celui-ci se dise contre une politique extérieure établie par le roi et le prince

héritier. Le gouvernement tongien et ses dirigeants sont corrompus. Par exemple, Huffer écrit que <<Mahe Tupounia, ancien ministre des Finances et directeur du forum pendant plus de dix ans (...) a été démis de ses fonctions en 1982 pour s'être opposé, à plusieurs reprises, à l'augmentation du budget consacré aux voyages du roi>> (1993 : 90).

L'objectif du gouvernement et des dirigeants est de garantir leurs intérêts au profit de la majorité des tongiens qui ne bénéficie pas des résultats des plans de développement économiques approuvés par le gouvernement.

Selon Wallerstein, en 1980, le financement des pays de la périphérie et des pays de la semi-périphérie par les pays du centre qui a lieu dans les années soixante-dix <<*had begun to break down worldwide*>> (1991b : 376) L'auteur ajoute que <<[the] growing debt service burden had become insupportable for weak states in a sagging world-economy. Hence the 1980s created a balance of payments squeeze (...) and this fueled political unrest>> (1991b : 376). La crise économique des années quatre-vingts se fait sentir dans les pays du Tiers-Monde où, d'une part, certaines populations vivent dans la misère et, d'autre part, l'élite minoritaire vit dans le luxe. Les années quatre-vingts ainsi que les années soixante-dix sont les années du grand désillusionnement du Tiers-Monde face à la recette du développement économique promu par les pays du centre, notamment les États-Unis (Wallerstein, 1993a : 4). À Tonga, comme dans plusieurs autres pays en développement, la population demande la mise en place d'un gouvernement démocratique (Sharma, 1990 : 13-14). Le peuple tongien dénonce la corruption parmi les bureaucrates et les dirigeants du gouvernement (1990 : 14). Pendant ce temps, le gouvernement tongien n'accède pas à la demande de réforme et met sur pied un

quatrième plan économique de 91,6 millions de Pa'anga (1980-1985) (Huffer, 1993 : 90) et un cinquième plan (1985-1990) pour un montant de 150 millions de Pa'anga (1993 : 91). Le pays continue à s'endetter au profit de l'élite tongienne.

Vers la fin des années quatre-vingts, Tonga est frappé d'une récession économique profonde. À l'interne, les tongiens sont atteints d'une pauvreté engendrée par cette récession. Ils expriment leur désapprobation des privilèges économiques que se garantit la monarchie et la noblesse gouvernantes alors que le commun des tongiens n'arrive pas à subvenir complètement à ses besoins. En 1994, cette désapprobation des pratiques de la monarchie culmine avec la création du <<*Tongan Democratic Party*>> qui représente les intérêts du peuple tongien auprès du Parlement (World Bank, 1994 : 122). Il s'agit d'un parti politique qui promeut la démocratie en exigeant une réforme constitutionnelle pour soustraire au roi le pouvoir de nommer les membres du gouvernement et pour attribuer ce pouvoir au Parlement (1996 : 122). En un même temps, les pays donateurs, notamment l'Australie, et les organisations internationales, entre autres, la Banque mondiale, exigent que Tonga entreprenne une réforme fiscale pour contrôler ses dépenses et pour réduire sa dette (1996 : 124). Tonga résiste à la mise en place de telles mesures qui augmenteraient la misère chez les tongiens et qui engendreraient un sentiment de révolte qui pourrait mettre en péril le règne de la monarchie et des nobles. L'élite tongienne cherche une nouvelle source de revenus possible qui pourrait l'aider à garder intacte le niveau de vie des tongiens tout en lui permettant de répondre aux exigences des pays donateurs. La monarchie crée Tongasat en 1988 et le pays place une demande auprès de l'UIT pour l'obtention d'orbites de

satellites géostationnaires en 1990 (Mendoza, 1996). Il s'agit d'une tactique utilisée par la monarchie pour garantir son règne à l'interne ainsi qu'un certain pouvoir économique et politique sur le plan international. En 1996, Tonga obtient six orbites et, en 1997, le pays en obtient un septième. L'élite tongienne parvient ainsi à protéger ses intérêts.

Aujourd'hui Tonga est un pays en développement dont l'économie est entièrement dépendante du financement obtenu auprès des pays du centre, tels que le Japon et les États-Unis, et des pays riches de la semi-périphérie, tels que l'Australie et la Nouvelle-Zélande. L'économie est aussi dépendante de l'argent qui est versé par les entreprises étrangères qui font des donations au gouvernement tongien ou qui lui paient des taxes pour l'exploitation de ses ressources naturelles. Tonga est un pays souverain qui fait la mise en marché de son économie, de sa géographie et de sa culture auprès des pays du centre, des pays riches de la semi-périphérie et des multinationales, notamment par la voie d'une industrie touristique. D'une part, le pays a une infrastructure sophistiquée mise en place pour faciliter les investissements étrangers ainsi que les touristes. D'autre part, l'agriculture et l'industrie de la pêche demeurent les sources premières de revenus pour les tongiens. Selon la Banque mondiale, *<<[agriculture] and fisheries are the main economic activities, accounting for 50 percent of employment, 40 percent of national income, and approximately 80 percent of export earnings>>* (World Bank, 1996 : 122).

Tonga est aujourd'hui un pays où l'écart économique est hautement visible entre l'élite qui profite des investissements financiers au pays et le tongien paysan ou employé du secteur tertiaire. Il s'agit aussi d'un pays qui ne plaide aucune allégeance régionale aux autres pays de la région du Pacifique sud en refusant, entre autres, d'appuyer la coalition des pays de la région qui luttent contre les tests d'armes nucléaires qui prennent place sur ce territoire. Tonga s'est aussi abstenu de ratifier le traité de Rarotonga pour favoriser le maintien de bonnes relations diplomatiques. Le pays, cependant, plaide actuellement son allégeance au mouvement de la globalisation en indiquant que le pays se propose d'être le 126^{ième} membre des Nations Unies en l'an 2000 (Goodman : 1990). Cette démarche n'est pas surprenante puisque l'histoire de Tonga révèle que le pays est anciennement une puissance régionale qui n'a jamais accepté d'avoir été dominée par la Grande-Bretagne pendant près d'un siècle. Tonga se perçoit toujours comme étant une puissance régionale et les orbites de satellites géostationnaires obtenus auprès de l'UIT lui garantissent sa souveraineté, c'est-à-dire un pouvoir de négocier sur la scène internationale qui échappe aux autres pays de la région du Pacifique sud. Tonga veut exercer sa souveraineté au même titre que les pays industriels et les pays riches de la semi-périphérie.

4.6 Conclusion

Une reconstruction historique des rapports de force entre Tonga et la communauté internationale nous permet de conclure que ce sont les contradictions inhérentes au mode de production capitaliste mondial qui forcent Tonga vers la fin des années quatre-vingts à

placer une demande auprès de l'UIT pour l'obtention d'orbites de satellites géostationnaires. À ce moment, l'élite tongienne se trouve coincée entre les pressions internes provoquées par le peuple tongien qui se révolte contre la monarchie, les nobles et leurs privilèges économiques garantis, et les pressions externes suscitées par les pays donateurs qui contrôlent le flux d'argent vers Tonga. Toutefois, ces mêmes pays donateurs sont membres d'INTELSAT et se plaignent lorsque Tonga prend les mesures nécessaires pour répondre à leur demande de réforme fiscale en s'adressant à l'UIT pour l'obtention d'espaces que Tonga louera aux entreprises privées pour des sommes d'argent élevées.

Ce chapitre nous permet de conclure qu'il n'est pas surprenant que ce soit Tonga qui provoque INTELSAT puisque historiquement le pays est une puissance régionale qui n'a jamais accepté d'avoir été dominée par la Grande-Bretagne pendant près d'un siècle. Au moyen d'une reconstruction de l'histoire de Tonga, il est possible de conclure que les forces de la globalisation étaient présentes dans la région du Pacifique sud au moment où elles faisaient surface en Europe de l'ouest. Ce n'est que lorsque les puissances de l'Europe de l'ouest se sont montrées plus sophistiquées dans leurs techniques de guerre qu'il a été possible au XIX^{ième} siècle pour la Grande-Bretagne de conquérir Tonga qui était maître du Pacifique sud jusque là. Il s'agit d'un point tournant dans l'histoire du développement de Tonga qui s'est alors intégré à l'économie-monde pour devenir un pays de la périphérie dont les ressources naturelles sont exploitées par les pays du centre. L'espace obtenu par Tonga auprès de l'UIT est alors une victoire pour ce pays du Sud qui parvient à s'approprier une ressource naturelle importante contrôlée traditionnellement

par les pays du Nord. Toutefois, cette victoire ne redonne pas à Tonga le statut de puissance régionale qui lui appartenait avant sa colonisation par la Grande-Bretagne au XIX^{ième} siècle. De plus, le pays reste entièrement dépendant des dons et des prêts d'argent provenant de l'extérieur. Malgré sa souveraineté obtenue en 1970, Tonga est toujours confronté par les contradictions de ses 150 années de colonisation. Le pays devra surmonter ces contradictions s'il veut remplacer l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui sont actuellement les puissances de la région du Pacifique sud. Ces points seront détaillés dans le prochain chapitre.

CHAPITRE CINQ

LA PRIVATISATION DE L'ESPACE

5.1 Introduction

L'espace extra-atmosphérique est, de nos jours, une ressource naturelle qui est l'objet du droit international et qui est privatisé par les pays du Nord et les pays du Sud. Il s'agit d'un territoire qui est l'objet de conflits entre les pays industriels, les pays de la semi-périphérie et les pays en développement. Enfin, il s'agit d'une frontière qui est l'objet de négociations internationales pour résoudre les différends applicables à son utilisation. Les orbites de satellites géostationnaires sont aujourd'hui essentiels au développement. Ils sont nécessaires aux industries modernes, notamment celles des télécommunications, et aux stratégies militaires développées par les États modernes. D'une part, les industries dépendent de ce vide pour accumuler un capital qui se traduit en profits pour les actionnaires des compagnies multinationales. D'autre part, les États dépendent de cette ressource pour accroître leur puissance militaire et leur influence sur la scène mondiale. L'espace extra-atmosphérique utilisé par les entreprises privées et par les États pour y loger des satellites géostationnaires qui servent à la communication instantanée et à la guerre nucléaire est l'objet d'une compétition entre les pays qui veulent tous garantir leurs intérêts économiques et politiques, c'est-à-dire leur développement, surtout durant la période actuelle de transition de nos sociétés modernes.

Dans ce chapitre, nous expliquerons comment Tonga déstabilise les rapports de force qui existaient auparavant entre les pays en développement et les pays industriels concernant l'espace. Nous expliquerons le changement introduit au niveau des rapports Nord-Sud traditionnels par le compromis de l'UIT lorsque celle-ci alloue sept orbites à Tonga. Nous dégagerons les enjeux reliés au développement qui dépend, de nos jours, des satellites géostationnaires et nous expliquerons pourquoi l'espace extra-atmosphérique est une ressource naturelle qui, aujourd'hui, se trouve au coeur des transformations sociales qui s'opèrent depuis plusieurs décennies. Enfin, nous expliquerons pourquoi à certains moments de l'histoire, l'espace importait peu aux États du monde alors qu'aujourd'hui l'espace leur importe grandement. Nous verrons que la privatisation de l'espace extra-atmosphérique est un phénomène historique intimement lié à l'évolution de l'économie-monde et du système-monde.

5.2 Les ressources naturelles et l'industrialisation

Lors de la période médiévale, l'espace extra-atmosphérique est loin d'être une préoccupation économique ou militaire. Le concept n'existe pas et l'espace n'est pas encore désigné comme étant une ressource naturelle. Les ressources naturelles sont, à l'époque, les produits agricoles cultivés par une population d'agriculteurs. Elles sont utiles à la consommation individuelle et au troc exercé entre les agriculteurs et les populations restreintes de gens qui ne pratiquent pas l'agriculture (Wallerstein, 1974 : 18). Durant cette période, les économies internes des territoires d'Europe de l'ouest et celles des territoires d'ailleurs sont des économies d'autosuffisance partielle qui

nécessitent la culture de produits agricoles limitée aux besoins immédiats des familles. Le monde, à l'époque, est composé de sociétés autonomes. Lorsque l'économie d'autosuffisance partielle des territoires de l'Europe de l'ouest se transforme en économie féodale, le système politique change aussi. Il se développe, en Europe, des empires qui restent économiquement autonomes malgré les activités commerciales régionales qui s'exercent. Selon Wallerstein, *<<they are relatively large; that is, they are in common parlance "worlds". More precisely, however, they are defined by the fact that their self-containment as an economic-material entity is based on extensive division of labour and that they contain within them a multiplicity of cultures>>* (1974 : 348). Les ressources naturelles qui importent aux empires européens de l'époque sont les produits agricoles qui sont l'objet d'activités commerciales régionales mais pas l'objet des échanges limités qui ont lieu sur de longues distances. Tel qu'indiqué au chapitre quatre de la thèse, seuls les objets de luxe font partie du commerce restreint qui se pratique sur de longs parcours.

Toutefois, avec les transformations économiques qui débutent vers 1450 en Europe de l'ouest, le rôle que jouent les produits agricoles dans l'économie interne des pays se transforme aussi. Durant la période qui marque le début de l'économie-monde (1450-1640), les produits agricoles servent toujours à l'exportations mais depuis le XIV^{ième} siècle, l'Europe de l'ouest exporte aussi des produits fabriqués, par exemple, des textiles faits en Angleterre qui, au XV^{ième} siècle, est déjà un État du centre puissant. Les ressources naturelles importantes à l'économie capitaliste mondiale sont non seulement les produits agricoles mais aussi les matières premières qui se trouvent sur le territoire immédiat des pays européens qui sont des pays du centre. Les matières premières servent

à la production de biens matériels (Wallerstein, 1974 : 42). Par exemple, il y a les ressources naturelles telles que l'eau et le bois qui servent à la production de l'énergie donc au fonctionnement de certaines industries ainsi que les minerais tels que le cuivre et le plomb. Selon Wallerstein,

[in] addition to food, the other great basic need was wood - wood for fuel, and wood for shipbuilding (and housebuilding). The economic development of the Middle Ages, and one must assume its crude forestry techniques, had led to a slow but steady deforestation of western Europe, Italy and Spain, as well as Mediterranean islands. Oak became especially scarce. By the sixteenth century, the Baltic area has begun to export wood in large quantities to Holland, England and the Iberian peninsula (1974 : 44-45).

Selon Wallerstein, l'industrialisation massive de la production s'effectue après 1760, durant la révolution industrielle en Angleterre suivant une récession économique prolongée (1650-1730) (Wallerstein, 1979 : 26-27). À compter de la fin du XVIII^{ème} siècle, *<<industrial production is no longer a minor aspect of the world market but comprises an ever larger percentage of the world gross production - and even more important, of the gross world surplus. This involves a whole series of consequences for the world-system>>* (1979 : 27). Une expansion géographique du système économique a lieu suivant des développements technologiques qui améliorent le pouvoir militaire des pays de l'Europe de l'ouest et qui améliorent le transport par voie maritime de façon à ce que les échanges commerciaux soient moins coûteux (1979 : 27). Cette expansion a lieu car *<<industrial production required access to raw materials of a nature and in a quantity such that the needs could not be supplied within the former boundaries>>*

(1979 : 27). Il s'agit d'une période où se fait l'incorporation dans l'économie-monde des pays extérieurs aux frontières européennes. Par la voie de cette incorporation, les pays de l'extérieur deviennent des pays de la périphérie dont l'économie interne est fondée sur l'exploitation des ressources naturelles. Le processus de production de ces pays diffère de celui des pays du centre où l'industrie produit des biens matériels.

Avec l'industrialisation, les développements technologiques, la recherche scientifique et l'expansion de l'économie-monde, le contrôle des ressources naturelles devient alors une grande nécessité pour les pays du centre parce que la bourgeoisie de l'Europe de l'ouest profite financièrement de l'exploitation des ressources naturelles qui proviennent des pays de la périphérie et des pays de la semi-périphérie. Les pays du centre obtiennent ce contrôle en colonisant et en annexant les pays de la périphérie où se trouvent les ressources naturelles nécessaires à la production industrielle. Le cas de Tonga discuté au chapitre quatre en est un exemple. Selon Wallerstein, *<<[colonial] rule after all had been an inferior mode of relationship of core and periphery, one occasioned by the strenuous late-nineteenth-century conflict among industrial states (...)>>*

(1979 : 32). Ces États veulent contrôler les ressources naturelles sur les territoires d'ailleurs pour garantir l'accumulation du capital qui croît sans cesse selon la logique du système-monde et pour également se garantir une sphère d'influence politique importante sur le plan mondial. Selon Wallerstein, *<<coloniality was an essential element in the interstate system, creating not only rank order but sets of rules for the interactions of states with each other>>* (1992 : 550).

L'arrivée de la première guerre mondiale marque la consolidation de l'économie-monde. Cette guerre (1914-1918) est suivie d'une récession économique qui dure jusqu'à la fin des années trente. Les ressources naturelles importantes durant la période de guerre sont celles qui permettent une production performante de l'industrie responsable du matériel nécessaire à la guerre. L'air et les océans sont également importants aux efforts de guerre qui requièrent l'utilisation d'avions, de bateaux et de sous-marins pour transporter les armes et les soldats. Selon Pierre-Marie Martin, <<[si] l'on veut remarquer que les activités aériennes ont évolué elles aussi relativement rapidement, il faut noter que les progrès techniques sont survenus surtout avec l'accélération donnée par les deux guerres mondiales successives>> (1991 : 5). La recherche scientifique, les découvertes et les développements technologiques sont essentiels à l'industrialisation et à la guerre car ils permettent de découvrir de nouvelles ressources naturelles et d'inventer de nouveaux usages pour celles qui sont déjà disponibles. L'expansion de l'économie-monde exige donc une expansion géographique pour accroître le volume des ressources naturelles et une expansion de l'utilité des ressources naturelles.

Contrairement au développement de l'industrie aérienne qui s'est fait en temps de guerre, <<[dans] l'espace, rien n'est tel; toute cette évolution s'est faite en temps de paix; même s'il faut souligner que peut-être la rivalité américano-soviétique issue de la période de la guerre froide a aidé à développer les programmes spatiaux>> (Martin, 1991 : 6). Lorsque la guerre froide débute en 1945, au lendemain de la Deuxième guerre mondiale, l'espace est une frontière peu connue. L'économie de l'après-guerre fait une relance vers le haut, la Deuxième guerre mondiale ayant mis fin à la crise économique des années

trente. Cette nouvelle expansion de l'économie-monde requiert la découverte de nouveaux territoires où il est possible de puiser les ressources naturelles nécessaires à une accumulation du capital prospère. Durant la période de la guerre froide (1945-1989), l'espace va s'avérer être un nouveau territoire intéressant pour les capitalistes et les bureaucrates qui veulent s'approprier les radiofréquences nécessaires aux radiocommunications et aux armes nucléaires. Il s'agit d'un cas qui ressemble à celui de l'Antarctique qui, au moment de la guerre froide, devient un territoire d'intérêt aux industries qui voudront s'approprier les minerais qui peuvent être extraits de son sol et aux États qui voudront intégrer ce territoire à leurs stratégies militaires.

5.3 L'espace et la guerre froide

Suivant la Deuxième guerre mondiale, les États-Unis émergent comme étant une puissance économique sur le plan mondial mais l'U.R.S.S. est militairement plus puissant que les États-Unis. Un accord est conclu entre les deux pays qui établit une stabilité politique et militaire sur le plan mondial. Selon l'accord, l'U.R.S.S. peut exploiter les pays de l'Est et les États-Unis se réservent les pays de l'Ouest. Toutefois, une compétition entre ces deux pays se développe sur le plan militaire qui résulte en la prolifération d'armes nucléaires et autres. Les deux pays mettent sur pied des programmes de recherche scientifique et développent de nouvelles technologies pour permettre d'accroître leur puissance militaire. Parmi les recherches, il y a celles qui se font sur l'espace extra-atmosphérique. Parmi les développements technologiques, il y a celui du satellite lancé pour la première fois par l'U.R.S.S. le 4 octobre 1957. Selon

Martin, <<[dès] l'instant où l'Union soviétique avait, d'une certaine manière, "conquis" l'espace, il fallait envisager de créer un nouveau droit>> (1991 : 8) car ce nouveau territoire serait l'objet de conflits entre les États dont la recherche et les développements technologiques leur permettraient éventuellement d'envoyer eux aussi des satellites en orbite.

Pendant la guerre froide, l'espace devient essentiel au développement des pays industriels. Il est alors identifié comme étant ressource naturelle limitée qui doit être protégée. Pendant cette même période, les règles de droit international se multiplient. Il s'agit d'un droit codifié qui reflète la philosophie politique établie pendant les développements du système-monde depuis le 16^{ième} siècle. L'espace devient alors un objet du droit international. Le 13 décembre 1958, une résolution est adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU sur l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique (1991 : 121). Ensuite, le 13 décembre 1963, l'Assemblée générale de l'ONU adopte une Déclaration des principes juridiques régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique (1991 : 121). Enfin, le 10 octobre 1967, le traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique entre en vigueur (1991 : 121). Selon Wallerstein, <<*[what] is crucial to remember, however, is that every piece of international law is a constraint on sovereignty; that is, in effect, an interference in the internal affairs of states*>> (1998 : 173). Cela dit, au moyen du droit international, l'espace devient une ressource naturelle qui appartient à la communauté internationale. Aucun État ne peut se l'approprier.

Comme les règles du droit international, les organisations internationales se multiplient durant la guerre froide. L'Organisation des Nations unies (ONU) est créée en 1945 et remplace la Société des Nations (Heurteaux, 1995 : 7). Sous l'autorité de l'ONU, de nombreux organismes intergouvernementaux, des institutions, des agences spécialisées et des comités sont formés pour gérer les secteurs qui requièrent une coopération des États. L'espace est un de ces secteurs puisqu'il est une ressource naturelle importante qui appartient à la communauté internationale. Parmi l'ensemble des organismes, institutions, agences et comités qui relèvent de l'ONU, l'UIT est créé en 1948 pour gérer l'utilisation des orbites de satellites géostationnaires (Tchikaya, 1998 : 28) et le Comité pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique (CUPEEA) est formé en 1958 pour gérer l'utilisation de l'espace (1998 : 27). Pendant la guerre froide, l'espace devient alors un territoire administré par la communauté internationale au moyen de ses organisations, de ses comités et de ses règles. Les pays responsables de la création des règles de droit international appliquées par les organisations pour gérer l'espace et les orbites sont les pays-membres de ces organisations. Les pays qui ne sont pas membres sont exclus du processus de la création des règles. C'est alors pendant la guerre froide que continue l'exclusion de certains pays au processus de l'économie-monde qui se transforme graduellement en un processus de production informationnel. Ces pays en question sont notamment ceux qui ne peuvent pas payer les droits élevés d'adhésion aux organisations.

De plus, des organisations internationales qui ne relèvent pas de l'ONU se forment aussi en grand nombre. Selon Martin, <<[en] dépit des souhaits émis à une

certaine époque, il n'existe pas une organisation universelle de télécommunications par satellite, mais une multiplicité>> (1991 : 76). Certaines d'entre elles se préoccupent de la normalisation tandis que d'autres sont de nature commerciale et offrent des services de télécommunications sur le plan mondial. Par exemple, l'Organisation internationale de normalisation (ISO) naît en 1947 et <<va contribuer à l'élaboration de normes de télécommunications>> (Tchikaya, 1998 : 67). INTELSAT est formé en 1964 pour offrir les services de télécommunications internationaux (1998 : 71) tandis que INMARSAT est créé en 1976 pour offrir des services de radiocommunication spécifiques à la navigation maritime (1998 : 76). Enfin, il y a la création d'Interspoutnik en 1971 qui regroupe les pays socialistes d'Europe de l'Est et d'autres régions du monde telles que Cuba, le Yémen du Sud, le Laos et la Corée du Nord (Martin, 1991 : 79) pour offrir lui aussi des services de télécommunications par satellite. L'ensemble de ces organisations opèrent pour garantir les intérêts des pays qui en sont les membres. Les profits obtenus par la fourniture de services de télécommunications par les organisations de nature commerciale sont empochés par les pays-membres. Les pays incapables de payer les droits requis pour être membre de ces organisations n'ont aucun accès aux profits générés par leurs services. Cela dit, il est possible de conclure que les intérêts de la communauté internationale vis-à-vis de l'espace sont ceux des pays industriels et des pays riches de la semi-périphérie qui sont les membres des organisations internationales.

Le cas de l'espace extra-atmosphérique est semblable à celui de l'Antarctique. Alors que certaines explorations de l'Antarctique ont lieu avant la deuxième guerre mondiale, c'est pendant la guerre froide que l'Antarctique devient un territoire important

pour le développement des pays industriels et l'objet de conflits internationaux.

L'Antarctique est le dernier continent sur terre à être investi de rapports sociaux. En 1959, il devient sujet au droit international sous le traité de l'Antarctique lors de l'année géophysique internationale. Le traité <<donne à l'Antarctique un statut unique, gèle toutes les revendications territoriales pour la région située au delà de 60° Sud, la déclare zone de paix, garantit la liberté d'accès et encourage la coopération internationale pour y développer les activités de recherche>> (Lorius et Gendrin, 1996 : 89). Comme l'espace, il s'agit d'un territoire qui appartient à la communauté internationale mais qui est aussi l'objet des revendications de souveraineté territoriale mises de l'avant par l'Argentine, le Chili, l'Australie, la France, la Nouvelle-Zélande, la Norvège et la Grande-Bretagne (Myhre, 1986 : 7). Comme l'espace, il s'agit d'un territoire qui est sujet à des programmes de recherche scientifique mis sur pied par les États qui ont des intérêts économiques et militaires reliés à l'exploitation de ce territoire. Comme l'espace, l'Antarctique est un territoire géré par un comité international. Les recherches scientifiques sont gérées par le *Special Committee on Antarctic Research* (SCAR) qui est <<*a non-governmental organization designed to coordinate scientific research between scientists from different countries*>> (1986 : 3). Selon Myhre,

[for] decades, Antarctica has been seen as a possible treasure trove of mineral wealth as it is geologically tied to both the vast resources of South Africa and the rich oil-fields off Australia's southern coast. Only recently, though, has the exploitation of even part of this wealth become technologically feasible, and a great many engineering obstacles remain. Politically, this meant the opening of negotiations on the establishment of a minerals regime for Antarctica (1986 : 4).

5.4 L'espace et le Tiers-Monde

Pendant la période de la guerre froide, les États-Unis s'embarquent dans un mouvement de libéralisme qui devient un pilier de la *pax americana* mise en application pour garantir l'hégémonie des États-Unis. Ce mouvement favorise la décolonisation pour donner aux pays du Tiers-Monde une autonomie politique qui leur permettrait de décider librement de l'administration de leur territoire, y compris les populations et les ressources naturelles qui s'y trouvent. Par conséquent, selon Wallerstein, <<[the] United States began to put quiet gentle pressure on west European countries to speed up the process of decolonization and to accept full political independence as a legitimate outcome of the process>> (1992 : 7). La décolonisation du Tiers-Monde s'accompagne d'un régime d'aide au développement (1993a : 2) qui sert à faciliter l'exploitation de ces pays par les pays industriels et l'accumulation du capital nécessaire au fonctionnement de l'économie-monde capitaliste. Ainsi s'effectue le développement du sous-développement des pays de la périphérie. Selon Wallerstein,

[the] decolonization of Asia and Africa was rapid and, for the most part, relatively painless. The 'national liberation movements' were full of hope for the future. The United Nations proclaimed the 1970s the 'Development Decade'. But something essential was lacking in the attempt to repeat in the 20th century at the world level what had been the 19th-century success of liberalism within Europe. There was no Third World of the Third World. One could neither mobilize the 'patriotism' of the Third World against a 'Third World' nor count on the income from exploiting a periphery to pay for their social welfare state. The taming of the working classes, so successful within Europe, was chimera at the world level (1993a : 3).

Les années soixante sont turbulentes. L'économie-monde passe d'une période d'expansion à une période de crise qui est accompagnée, en 1968, d'une révolution mondiale contre le libéralisme comme idéologie dominante du système-monde (Wallerstein, 1993a : 3-4). Durant les années soixante-dix, le prix du pétrole augmente et se traduit en une augmentation des coûts de la production qui rend impossible pour les pays en développement d'importer les produits en provenance des pays industriels (1995 c : 74-75). Selon Wallerstein, <<*[the] populations found themselves confronted with reduced standards of living and deteriorating governmental services*>> (1995c : 75). Les États empruntent des banques internationales pour essayer de réduire les pressions politiques imposées sur eux par les citoyens mécontents et prêts à la révolution. Dans les années quatre-vingts, les banques mondiales demandent à ces pays de repayer l'argent emprunté pendant la crise du pétrole des années soixante-dix (1995c : 77). Selon Wallerstein, <<*[the] debt crisis of the Third World (plus the socialist bloc) meant the end of lending these countries new money. Indeed, the flow of money in the 1980s was decidedly from South to North, and not in the other direction*>> (1995c : 77). Par conséquent, le programme de la décolonisation des pays du Tiers-Monde accompagné du programme d'aide au développement mis sur pied par les pays industriels culmine durant les années soixante-dix et quatre-vingts (1993a : 4) lorsque la misère dans ces pays provoque les populations à se révolter et force les gouvernements à développer des stratégies pour le maintien de la paix à l'intérieur.

Le désillusionnement des pays du Tiers-Monde se traduit en une compétition entre les pays du Nord et les pays du Sud pour les ressources naturelles, y compris

l'espace. Cette compétition est menée par les élites respectives des pays industriels et des pays en développement. Il s'agit d'une lutte pour sauvegarder les intérêts de chacun. Les ressources naturelles deviennent l'élément clé d'une stratégie qui permet aux États des pays de la périphérie d'avoir accès à un revenu qui peut être utilisé pour maintenir un certain équilibre entre citoyens des classes sociales pour ainsi garantir une paix interne au territoire qu'ils gère. En 1977, les huit pays équatoriaux revendiquent leur souveraineté sur la zone équatoriale de l'orbite des satellites géostationnaires (Tchikaya, 1998 : 112). De plus, en 1995, Tonga obtient ses orbites de satellite géostationnaire. Selon Samir Amin,

[le] conflit Nord-Sud est bien le conflit principal, fondamental de ce que j'appelle le 'capitalisme réellement existant'. Le capitalisme comme système-mondial 'réellement existant', est depuis ses origines, c'est-à-dire cinq siècles, polarisant à l'échelle mondiale, responsable 'de l'écart' Nord-Sud, pour utiliser le langage moderne. Or cette polarisation crée, pour les classes populaires de la périphérie - la majorité de l'humanité -, des conditions qui sont insupportables, tant au plan économique et social (la misère s'aggravant) qu'au plan politique (droits nationaux bafoués, absence de démocratie qui fait partie de la logique nécessaire de l'accumulation du capital à 'l'échelle mondiale') etc. (1991 : 40).

Le cas de l'espace extra-atmosphérique est semblable à celui de l'Antarctique concernant les relations Nord-Sud applicable à ce territoire. Selon Myhre, <<[in] *the 1960s and 1970s, decolonization accelerated, and the developing states of the Third World began demanding changes in the structure of international society*>> (1986 : 113). Les pays du Tiers-Monde demandent des changements applicables à l'administration du territoire de l'Antarctique (1986 : 113). Les pays en développement sont d'avis que

l'accès à l'Antarctique est injuste parce qu'il est limité notamment aux pays industriels. Comme l'espace, l'Antarctique est un objet de conflit entre les pays du Nord et les pays du Sud. Comme l'espace, l'Antarctique est l'objet d'études et de négociations internationales qui prennent place pour résoudre les différends entre les pays du Nord et les pays du Sud. Par exemple, les négociations applicables au régime pour l'exploitation des minéraux sur le territoire adressent la question du partage équitable des bénéfices soustraits de l'exploitation des minéraux de l'Antarctique (Myhre, 1986 : 114).

5.5 L'espace et les relations Nord-Sud d'aujourd'hui

A compter de 1989, les pays du centre, notamment les États-Unis, privatisent l'espace extra-atmosphérique en donnant accès à celui-ci aux entreprises privées. Ce geste en est un parmi plusieurs posés par les pays du Nord qui s'embarquent dans un mouvement de privatisation qui affecte non seulement l'espace mais aussi les radiofréquences nécessaires à la radiocommunication. Ces radiofréquences sont aussi une ressource naturelle limitée. Par exemple, la vente aux enchères est l'une des procédures mise en place par l'État américain pour privatiser le spectre des radiofréquences. Il s'agit d'une procédure qui garantit le monopole de l'utilisation de certaines bandes de fréquences identifiées aux entreprises de radiocommunication qui placent des offres auprès du *Federal Communications Commission* (FCC) pour l'obtention d'autorisations radio. Ces autorisations donnent certains droits de propriété aux entreprises qui paient des millions de dollars pour l'utilisation des fréquences radio vendues aux enchères. Cette procédure a été utilisée au Canada en octobre 1999 pour la première fois. En fait, la

procédure de la vente aux enchères adoptée aux États-Unis et au Canada pour attribuer des radiofréquences obtenues auprès de l'UIT est en fait une procédure qui permet la location de fréquences radio. Il s'agit d'un cas pareil à celui de Tonga.

Tonga, un pays du Sud, privatise l'espace alors que les États-Unis et le Canada, deux pays du Nord, privatisent le spectre des radiofréquences. L'espace et le spectre sont des ressources naturelles limitées qui appartiennent à la communauté internationale. Comme les pays du centre, Tonga utilise la privatisation comme moyen d'allocation des ressources naturelles. Toutefois, selon INTELSAT, Tonga ne respecte pas l'ordre établi pour obtenir des orbites auprès de l'UIT. Selon INTELSAT, Tonga ne respecte pas les règles du droit international. Cette comparaison nous permet de conclure que la controverse qui entoure le geste posé par Tonga est en fait un conflit qui n'est probablement pas généré par la privatisation elle-même mais plutôt par l'audace que démontre Tonga en brisant le monopole des pays industriels vis-à-vis de l'espace extra-atmosphérique.

En 1995, lorsque l'UIT attribue six orbites de satellites géostationnaires au Tonga, les pays du centre détiennent le monopole de la technologie, un monopole financier, le monopole d'accès aux ressources naturelles, le monopole des médias et de la communication, et le monopole des armes de destruction de masse (Amin, 1997 : 4-5).

Selon Amin,

[these] five monopolies, taken as a whole, define the framework within which the law of globalized value operates. The law of value is the condensed expression of all these conditions, and not the expression of objective 'pure' economic rationality. The conditioning of all of these processes annuls the impact of industrialization in the peripheries, devalues their productive work and overestimates the supposed value-added resulting from the activities of the new monopolies from which the centres profit. What results is a hierarchy, more unequal than ever before, in the distribution of income on a world scale, subordinating the industries of the peripheries and reducing them to the role of subcontracting. This is the new foundation of polarization, presaging its future forms (1997 : 5).

L'accord d'orbites de satellites géostationnaires à Tonga par l'UIT établit un précédent en droit international car l'organisation donne accès à l'espace à un pays du Sud. L'UIT donne accès à un pays du Tiers-Monde à une ressource naturelle habituellement réservée aux pays du Nord qui utilisent celle-ci pour garantir leurs intérêts liés au développement économique et militaire. En obtenant ainsi accès à l'espace, Tonga brise le monopole des pays industriels sur les ressources naturelles.

L'accès à l'espace donne un pouvoir à Tonga sur le plan international car le pays peut maintenant négocier avec les autres États qui veulent avoir accès aux orbites obtenus par Tonga. La compensation monétaire, la promesse d'aide militaire en temps de besoin ou une combinaison des deux peuvent être les objets de négociations entre Tonga et un État ou une entreprise privée. Tonga peut décider selon les critères qu'il juge approprié quel État ou quelle entreprise aura accès à un orbite disponible. Tonga peut décider que l'orbite sera garanti à l'État ou l'entreprise qui est le plus offrant stratégiquement ou

financièrement. Cela dit, Tonga qui est un petit pays en développement peut maintenant influencer le développement d'un grand pays du centre. Le développement d'un pays du centre peut maintenant se trouver dépendant d'une décision prise par Tonga qui est un pays du Tiers-Monde. Préalablement les pays du centre étaient seuls à pouvoir contrôler le développement des pays de la périphérie.

Depuis l'obtention d'orbites de satellites géostationnaires par Tonga, les États des pays du centre travaillent à la mise en place de deux initiatives qui ont des répercussions sur l'accès de tous les États à l'espace. Il s'agit premièrement d'un programme de recouvrement des coûts pour le traitement de fiches de notification des réseaux à satellite et de la privatisation d'INTELSAT. Ces deux initiatives font partie de la politique de développement mis en place par les pays industriels. Il s'agit de politiques qui ne feront qu'accroître la polarisation qui existe entre les pays du Nord et les pays du Sud. Ces deux initiatives vont limiter l'accès des pays en développement aux orbites de satellites géostationnaires. Dans le cas de la première initiative, soit le recouvrement des coûts pour les fiches de notification, un pays de la périphérie devra premièrement s'endetter pour payer les coûts reliés à une demande placée auprès de l'UIT pour une position orbitale puisqu'il n'a pas d'entreprises privées qui peut le faire à sa place. Ensuite, dans le cas de la privatisation d'INTELSAT, la communauté internationale donnera l'accès directe à l'espace à une compagnie privée.

En 1998, le Bureau des radiocommunications a mis en oeuvre un programme de recouvrement des coûts pour le traitement de fiches de notification des réseaux à satellite.

Après le 7 novembre 1998, les États-membres de l'UIT sont tenus de payer des droits pour chaque réseau à satellite qui est notifié au Bureau. Les droits payables pour la notification sont composés d'un élément fixe pour un certain nombre de pages à être publiés ainsi qu'une surtaxe par page supplémentaire pour l'ensemble des fiches de notification qui dépassent le nombre de pages identifié pour la catégorie de réseau concernée. En bref, les droits payables pour la publication d'une notification dépend de la complexité de cette notification et du temps qui sera mis à son évaluation par le Bureau. Toutefois, un État-membre a droit à la publication de sections spéciales pour un réseau à satellite par année en franchise des droits et taxes. Il s'agit de la publication gratuite d'une notification par année recouvert par les droits de membre annuels versés par les États à l'UIT.

Selon le Bureau des radiocommunications, ce programme de recouvrement des coûts est mis en place pour régler les problèmes de retard mis à l'évaluation des fiches par le Bureau qui se dit être à court de personnel pour évaluer les multiples soumissions des États-membres qui veulent obtenir des orbites de satellites géostationnaires. Il réduira le nombre de notifications faites par les États qui ont l'intention de faire du <<warehousing>> ou de louer les espaces à des entreprises privées. Le programme aura des répercussions sur les notifications faites par les États-Unis et INTELSAT qui abusent de la règle du <<premier arrivé, premier servi>>. Cependant, ce qui n'est pas dit par le Bureau c'est que le programme aura sûrement des répercussions sur les notifications faites par les pays de la périphérie et certains de la semi-périphérie car ces pays n'auront pas l'argent nécessaire pour payer la publication d'une notification. Ce programme de

recouvrement des coûts limitera encore plus l'accès à l'espace au pays en développement et servira à exacerber la polarisation déjà accue qui se produit entre les pays industriels et les pays en développement.

Les États-membres signataires d'INTELSAT travaillent actuellement à la privatisation de cette organisation internationale. Le monopole que détient l'organisation en matière de services de télécommunications internationales est sous révision suivant l'injustice du droit international qui garantit des avantages commerciaux à INTELSAT soulevée par les pays qui favorisent la libéralisation des marchés, notamment les États-Unis, ainsi que les compagnies qui veulent faire compétition aux services offerts par INTELSAT. Le monopole serait aboli et remplacé par une entreprise privée qui serait *<<publicly traded, stripped of treaty-granted protections, and made subject to antitrust laws and business regulations of the countries that it serves>>* (Einhorn, 1996 : 7). Selon Einhorn, *<<[with] external investors (...) future investments and divestments in this key sector would be driven by market shares, balance sheets, bottom-line profitability, movements in equity prices, shareholder review, and takeover threats; the result would be lower prices and better service quality than those available under INTELSAT's current decision-making process>>* (1996 : 7).

Ce que Einhorn n'écrit pas, c'est que la privatisation d'INTELSAT servira les intérêts des pays industriels dont les compagnies de télécommunications sont les membres d'INTELSAT. Il s'agit d'un autre moyen pour garantir l'accumulation du capital essentiel à l'expansion de l'économie-monde et le monopole des ressources

naturelles des pays industriels. Dorénavant, il ne sera pas profitable pour INTELSAT d'offrir des services de télécommunications dans certaines parties du monde, notamment les pays du Tiers-Monde. INTELSAT se concentrera à desservir les régions du monde qui seront profitables pour les actionnaires de la compagnie. Les décisions seront prises par un conseil d'administration qui aura le mandat de faire profiter financièrement les actionnaires qui investissent dans l'entreprise. La privatisation de cette organisation internationale exacerbera la polarisation qui existe déjà entre les pays du Nord et les pays du Sud. Certaines régions du monde auront donc accès à des communications de première classe alors que certaines autres régions du monde n'auront accès qu'à des moyens de communications médiocres sinon pas du tout. Par conséquent, certains pays de la semi-périphérie qui font actuellement partie du processus de production informationnelle capitaliste mondial risquent de devenir sans rapport eux aussi à ce processus économique.

5.6 Conclusion

Le conflit entre Tonga et INTELSAT pour le contrôle de l'espace extra-atmosphérique s'avère être un conflit semblable à l'ensemble des affrontements qui ont lieu entre les États et qui visent l'espace terrestre, entre autres, l'Antarctique. Les enjeux et les intérêts liés au conflit sont ceux du développement, c'est-à-dire la prospérité économique et le pouvoir. Sans la technologie et l'exploration de nouveaux espaces terrestres ou extra-terrestres, l'expansion de l'économie-monde tire à sa fin. Cette fin entame des conséquences indésirables pour les pays du centre qui contrôlent et qui

profitent actuellement du fonctionnement de l'économie-monde. L'expansion de l'économie-monde nécessite la découverte et l'exploitation de nouvelles ressources naturelles utiles à la production. De plus, il nécessite la mise en place de politiques qui favorisent la privatisation et l'accumulation du capital. Ces politiques servent les intérêts des pays industriels au détriment des pays en développement. Il s'agit de politiques adoptées par les organisations internationales telles que l'UIT et INTELSAT qui ne feront qu'exacerber la polarisation entre les pays du Nord et les pays du Sud.

CHAPITRE SIX

CONCLUSION

6.1 Les ressources naturelles et l'économie-monde

Les ressources naturelles sont essentielles au fonctionnement de l'économie-monde. La disparition des ressources naturelles entamerait la disparition du capitalisme ainsi que la disparition de l'être humain et des sociétés. Face aux ressources naturelles, les sociétés modernes sont actuellement occupées à une situation sans débouché. D'une part, la production capitaliste mondiale requiert plus que jamais l'exploitation des ressources naturelles pour fonctionner avec efficacité et pour garantir la prospérité d'une petite élite qui profite de la polarisation économique entre les sociétés, les pays et les populations créée par l'économie-monde. D'autre part, plus que jamais ces mêmes ressources naturelles doivent être protégées parce qu'elles sont en voie de disparition.

Des programmes de développement durable sont établis par les États pour gérer l'exploitation des ressources naturelles. L'espace n'échappe pas aux discussions qui portent sur cette question. Les satellites envoyés dans l'espace ne sont pas récupérables et, de plus en plus, il sera difficile de faire des lancements de satellites sans risque de collision avec d'autres satellites éteints. Cette question engendre de nombreux débats à savoir qui est responsable de ramener sur terre les satellites éteints. Il s'agit d'une procédure coûteuse qui n'intéresse pas les compagnies responsables des lancements de satellites et les compagnies qui utilisent ces satellites pour offrir des services

informationnels aux sociétés du Nord. Les actionnaires qui profitent des affaires de ces compagnies verraient leurs profits diminuer si ces compagnies étaient reconnues responsables pour ramener sur terre les satellites éteints. Par conséquent, la question reste irrésolue à savoir comment l'espace peut être conservé alors qu'il se fait de plus en plus rare au fur et à mesure que grandit le nombre de satellites nécessaires pour répondre aux exigences de l'économie-monde qui est aujourd'hui axée sur la production de l'information.

6.2 La polarisation et le conflit

Une analyse des démarches entreprises par les pays industrialisés en rapport à l'espace nous indique que les relations Nord-Sud se qualifie d'une polarisation qui croît continuellement entre les pays du centre et les pays de la périphérie. Cette polarisation atteint aussi les pays de la semi-périphérie. Les pays les plus riches dont l'économie est fondée a priori sur un processus de production du centre plutôt que périphérique peuvent négocier des ententes pour participer aux partenariats économiques qui se formeront dans le futur tandis que les pays les moins riches dont l'économie est basée sur un processus de production périphérique plutôt qu'un processus de production du centre ne peuvent pas négocier de telles ententes. Ces derniers risquent de se transformer en pays de la périphérie n'ayant aucun pouvoir sur la scène internationale. L'espace est une ressource naturelle qui reste grandement accessible aux pays du centre qui bénéficient de cet accès. Il reste peu accessible au pays en développement et pourrait être encore moins accessible dans les années à venir. La polarisation entre les pays du Nord et les pays du Sud risque

d'envenimer encore plus les rapports Nord-Sud au courant des prochaines cinquante années. Selon Wallerstein,

I have tried to make clear my vision of the coming fifty years: on one side, an increasingly wealthy North, a relatively internally-egalitarian North (for its citizens), and a United States no longer in the lead economically or even geopolitically but in the lead in terms of social equality; on the other side, an increasingly disadvantaged South, ready to use its military power, which shall increase to disrupt the world-system, often turning against all the values the West has cherished, with a large part of its population trying the route of individual migration to the North, and creating thereby the South within the North (1992 : 27).

Le conflit qui a lieu au début des années quatre-vingt-dix entre Tonga et INTELSAT est un fait une lutte de pouvoir entre un pays en développement et une organisation internationale qui représente les intérêts des pays industrialisés et des pays de la semi-périphérie dont l'économie nationale profite des orbites assignés à INTELSAT. Ce conflit est un exemple de la compétition qui s'aggrave entre les pays du Nord et ceux du Sud. La privatisation de l'espace extra-atmosphérique engagée par Tonga bouleverse les règles du jeu international applicables à l'espace qui est une ressource naturelle réservée principalement pour INTELSAT jusqu'en 1995. Il s'agit d'un geste posé par Tonga qui menace le monopole traditionnel de l'ordre établi qui favorise les intérêts des pays industriels dans un système-monde où les rapports de force entre les États se transforment depuis la fin de la guerre froide entre les États-Unis et l'U.R.S.S. Selon Samir Amin, «[la] guerre du Golfe ne change donc guère l'ordre mondial. Elle prolonge un ordre qui est fondamentalement l'ordre de capitalisme de

toujours (polarisation centre-périphérie) mais avec un déplacement des centres de gravité des pôles dominants>> (1991 : 45). Il en est de même pour le conflit entre Tonga et INTELSAT.

Avant que Tonga obtienne des positions orbitales auprès de l'UIT, l'espace extra-atmosphérique était une ressource naturelle réservée aux pays industriels dotés d'un secteur privé ayant à sa disposition la technologie et l'argent nécessaires au lancement d'un satellite géostationnaire. Tonga brise ce monopole et l'espace extra-atmosphérique devient une ressource naturelle qui est accessible à un pays en développement. Ce nouvel accès a des répercussions sur les rapports de force entre les pays industriels et un pays en développement. Tonga a maintenant à sa disposition une ressource qui lui donne un pouvoir pour négocier avec les pays industriels. Ce pouvoir lui échappait avant d'avoir accès à des positions orbitales. Alors que les pays industriels contrôlent le développement des pays en développement depuis les années soixante par la voie de programmes d'aide au développement, Tonga peut maintenant prendre des décisions politiques qui ont des répercussions sur le développement des pays industriels parce que ce pays en développement contrôle l'utilisation de positions orbitales qui servent à l'économie informationnelle des sociétés à réseaux.

6.3 Le développement et la coopération

Dans le système-monde, les objectifs de développement économique, politique et militaire sont partagés par l'ensemble des pays. Toutefois, les intérêts des pays en

développement s'opposent à ceux des pays industriels. Dans le système-monde, les intérêts des pays industriels dépendent de l'exploitation des ressources naturelles des pays en développement. L'accord de positions orbitales par l'UIT à Tonga est une décision rendue par une organisation internationale qui ne favorise pas les intérêts des pays industriels. La location des orbites et le <<warehousing>> que fait Tonga de ces espaces ont des répercussions sur le développement des pays industriels servis par INTELSAT. Les pays industriels sont maintenant tenus de négocier avec Tonga pour avoir accès aux sept positions orbitales accordés à Tonga par l'UIT. Ils sont aussi tenus de faire de la coordination de fréquences avec Tonga lorsque d'autres satellites sont lancés à proximité des espaces loués par Tonga pour garantir un minimum d'interférence possible entre les deux réseaux. Les pays industriels sont maintenant tenus de coopérer avec Tonga alors qu'autrefois Tonga était seul tenu de coopérer avec les pays industriels. Les sept positions orbitales de Tonga font que l'obligation de coopérer est maintenant réciproque. Elle ne repose plus uniquement sur Tonga.

Être obligés de coopérer avec les pays en développement ne plaît pas à tous les pays industriels. Toujours dans l'objectif de voir à leurs intérêts, ces pays veulent apporter des changements aux structures internationales existantes. Parmi l'ensemble de ces changements, il y en a deux à noter. La première est la nouvelle mesure mise en place pour faire payer par un État la demande placée auprès de l'UIT pour l'obtention d'orbite de satellite géostationnaire. La deuxième est la privatisation d'INTELSAT. Ces deux modifications apportées aux règles internationales favorisent l'accès à l'espace des pays industrialisés et facilite le retrait du peu d'accès aux orbites que se sont réservés les

pays en développement tels que Tonga. Il s'agit d'une stratégie qui est mise en place par les pays industrialisés et certains pays riches de la semi-périphérie ayant des intérêts en la matière. Ces nouvelles mesures risquent de faire accroître encore plus la polarisation entre les pays du Nord et les pays du Sud. Selon Wallerstein,

it is the successes of the system that guarantee its eventual collapse. (...) The problem we face is that the beneficiaries of the system are at least aware as of its victims of this process. They will struggle to maintain the status quo as long as that is feasible. But as the ship sinks, they will seek to construct new ships, new historical systems that, though different in form, are the same in essence - that is hierarchical and exploitative and therefore can guarantee to a minority a privileged position. (1996a : 358)

6.4 Le développement de Tonga

Tonga d'aujourd'hui est entièrement dépendant des dons et des prêts provenant de l'extérieur. Le royaume fait, de nos jours, la mise en marché sur l'Internet de ses attributs culturels, y compris les origines historiques du peuple tongien, et de ses attributs géographiques, notamment ses plages, pour attirer des touristes en provenance des pays industriels et des pays de la semi-périphérie. Le gouvernement tongien affiche sur son site Web de l'information touristique au sujet du pays, par exemple, de l'information concernant les événements sportifs et culturels à Tongatapu, l'emplacement des plages et des récifs de coraux, la sélection d'hôtels disponibles et les moyens de transport à la disposition des touristes, notamment ses deux compagnies aériennes, *Friendly Airways* and *Royal Tongan Airlines*. Le gouvernement tongien fait aussi la promotion de son économie auprès des entreprises privées, notamment les multinationales, pour inciter

celles-ci à investir au Tonga. Le site Web affiche des informations générales adressées aux personnes d'affaires intéressées concernant les impôts réduits et autres bénéfices économiques réservés aux entreprises privées qui s'installent aux pays. Enfin, le site indique comment rejoindre le ministre responsable pour les investissements provenant de l'extérieur.

Tonga n'a pas toujours été dépendant des pays du centre et des pays riches de la semi-périphérie. Le pays n'a pas toujours été sans contribution au processus de production capitaliste mondial. Dans ses débuts, Tonga était une puissance régionale qui menaient la conquête des îles avoisinantes. Toutefois, au début du XIX^{ème} siècle, Tonga s'est intégré au développement du système-monde pour devenir, par la suite, un pays de la périphérie exploité pour ses ressources naturelles par les pays du centre, notamment la Grande-Bretagne. Avec les changements technologiques apportés par la deuxième guerre mondiale, la production économique capitaliste est devenue, sur le plan mondial, une production de l'information qui s'appuie grandement sur les technologies de l'information. Les ressources naturelles de Tonga n'y sont pour rien dans ce processus. Le Pacifique Sud, dû à son manque d'apport au fonctionnement de l'économie-monde, devient une région économiquement défavorisée, désuète et ouverte à la destruction lors d'une guerre éventuelle.

La privatisation de l'espace extra-atmosphérique est un élément important dans le cadre d'une stratégie développée par Tonga pour se réserver un pouvoir économique, politique et militaire sur le plan international. La privatisation de l'espace entreprise par

Tonga est nécessaire à la survie de l'élite tongienne car elle met à la disposition de cette élite un pouvoir qui lui permet de négocier avec le pays industriels. Il s'agit d'un pouvoir qui peut servir à ralentir la polarisation entre l'économie de Tonga et celles des pays industriels. Il s'agit d'un moyen qui garanti que Tonga maintient un certain rapport au système capitaliste qui est à la base de nos sociétés modernes à réseaux. La privatisation des orbites de satellite géostationnaire obtenus auprès de l'UIT est une tactique qui permet à Tonga de faire la mise en marché de son économie. Les orbites donnent au Tonga un pouvoir de négociation important qui garantissent sa souveraineté dans un monde d'interdépendance où les États et les multinationales dépendent des technologies de l'information tels que les satellites pour s'enrichir et faire la guerre.

6.5 La coopération de Tonga

Selon le rapport d'un atelier concernant <<new directions in the South Pacific>>,

[the] myth that the Pacific is a perpetually peaceful place is gone. Like it or not, the South Pacific countries, including Australia and New Zealand, lie in an area of the globe now regarded as having strategic value for other powers, whether it be for satellite or weapon tracking sites, deep water harbours, nuclear testing grounds or other purposes. In fact, the area may well have as much or more strategic significance as trade value (1988 : 65).

Les îles, y compris Tonga, recherchent alors une compensation financière pour leur coopération stratégique. En d'autres termes, la coopération s'achète. En 1995, lorsque l'UIT accorde au Royaume du Tonga six orbites de satellites géostationnaires situés au dessus de la région du Pacifique sud, cette philosophie de la coopération à un prix règne

parmi les dirigeants des îles du Pacifique sud. En obtenant sept positions orbitales, Tonga augmente le prix de sa coopération car il s'agit d'espace ayant une valeur économique et stratégique. Tonga peut décider à qui louer ces espaces et peut ainsi influencer les rapports de pouvoir et les alliances sur le plan mondial. En obtenant ces sept orbites, Tonga augmente sa sphère d'influence dans le système-monde et se garantit une coopération économique en échange d'une coopération militairement stratégique.

Tonga d'aujourd'hui s'aligne mais à un prix, soit celui associé à l'utilisation des orbites de satellite géostationnaire qu'il loue aux entreprises privées. Il s'agit d'un point tournant au niveau des relations entretenues par Tonga avec ses partenaires économiques. Tonga signale à la communauté internationale représentée par INTELSAT qu'il ne veut plus jouer selon les règles du jeu de la collaboration internationale d'autrefois. Le non-alignement de Tonga surgit à un moment opportun sur le plan mondial. Tonga signale que la collaboration a son prix au moment où plusieurs pays en développement signalent leur désapprobation des politiques des pays industriels et se révoltent face à au sous-développement qu'ils subissent. Les pays en développement élaborent de nouvelles stratégies pour se soustraire de la domination exercée par les pays industriels. Ces stratégies provoquent les pays industriels.

6.6 L'ère de transition du système-monde

Selon Wallerstein, nous sommes actuellement dans une ère de transition (1995c : 84). Plusieurs problèmes liés à cette transition font actuellement surface. Ces

problèmes sont directement reliés aux relations Nord-Sud. Il s'agit premièrement de l'achèvement du processus de la déruralisation du monde. Selon Wallerstein, pour la première fois en 10 000 ans, il y a moins de 50% des gens qui pratiquent l'agriculture dans le monde. Selon l'auteur, *<<it removes the nursery from which the world for 500 years has found new groups of very low-paid workers to restore the possibility of capital accumulation each time the workers already employed have managed to secure by political means some real increases in their share of the surplus>>* (1998b : 180).

Deuxièmement, il y a le problème écologique mentionné ci-haut. Selon Wallerstein, *<<[it] will cost immense amounts of money to 'clean up' and even more not to reproduce the problem>>* (1998b : 181). Troisièmement, il y a les pressions pour la démocratisation. Selon Wallerstein, les coûts reliés à la démocratie sont élevés. Selon l'auteur, *<<[the] major expression of democratization is the expectation of populations everywhere that they merit a certain minimum standard of living (...) The bill for these demands will be high>>* (1998b : 181). Enfin, il y a l'écroulement des États. Selon Wallerstein, *<<people are turning away from the state as their protector to 'self-organized' groups>>* (1998b : 180). Le résultat est l'affaiblissement politique et financier des États qui gèrent le développement de l'économie-monde.

Samir Amin et Immanuel Wallerstein offrent chacun des solutions aux problèmes actuels générés par l'économie-monde et ses contradictions internes. Samir Amin voit la mise en place d'un système politique global qui n'est pas au service d'un marché mondial (1997 : 5). Il s'agit d'un système politique qui mène la charge du désarmement, qui s'occupe de la distribution équitable des ressources de la planète, qui négocie les

échanges économiques entre les régions du monde et qui met en marche un processus de négociation pour la gestion des communications, de la culture et de la politique entre les forces de la globalisation et celles de la nationalisation (1997 : 6). D'autre part, Immanuel Wallerstein croit qu'il faut faire éclater le système (1996a : 360). Quelle que soit la solution appropriée, Wallerstein est d'avis que nous avons tous un rôle à jouer dans la réorganisation du système-monde et qu'il est important <<*to keep our eye on the ball*>> (1995c : 83). C'est alors dans cet optique, qu'il offre le conseil suivant :

[history] is not necessarily on our side, and if we think it is, this belief will work against us. But we are all very much an important and integral part of this process. And if we engage in it in the right way, we may indeed achieve the kind of world-system we want. It is around this realization that the road is hard, the outcome uncertain, but the struggle worth it, that we must organize our collective thoughts (1995c : 84).

NOTES

1. L'UIT est une organisation internationale créée en 1948 par la voie d'un traité multilatéral pour remplacer l'Union télégraphique internationale créée en 1865 (Tchikaya, 1998 : 30). Il s'agit d'une organisation qui est composée de 166 pays-membres (St-Arnaud, 1991 : 22) dont le siège social est à Genève. Elle comprend trois volets, soit celui des radiocommunications, celui de la normalisation et celui du développement des télécommunications (Tchikaya, 1998 : 33), et une structure composée des organes suivantes : la Conférence de plénipotentiaires, les conférences administratives, le Secrétariat général, le Comité de coordination, le Conseil d'administration, le Comité consultatif international des radiocommunications et le Comité international de l'enregistrement des fréquences (St-Arnaud, 1991 : 23).

2. INTELSAT est une organisation internationale née en 1964 au moyen d'accords provisoires qui sont devenus des accords définitifs en 1971. L'organisation est composée de quatre organes, soit l'Assemblée des parties, la réunion des signataires, le Conseil des gouverneurs et l'organe exécutif (Tchikaya, 1998 : 71) et elle siège à Washington. INTELSAT est responsable d'offrir tous les services de télécommunications internationales, notamment le téléphone, la télévision et la transmission de données au travers le monde (1998 : 70). En vertu des accords qui régissent son fonctionnement, il s'agit d'une organisation ouverte dont l'un des grands principes de gestion est celui du libre et égal accès à l'organisation par tous les États-membres de l'UIT. Toutefois, il s'agit aussi, en vertu des mêmes accords, d'une organisation à caractère commercial qui est soumise à la rentabilité (1998 : 70). Selon Blaise Tchikaya,

[l'article V], alinéa a de l'accord INTELSAT dispose que <<l'intérêt financier dans INTELSAT de chaque signataire est égal au montant obtenu en appliquant sa part d'investissement, exprimé en pourcentage.>> L'alinéa c confirme : <<Chaque signataire contribue aux besoins en capital d'INTELSAT et reçoit le remboursement et la rémunération du capital>> (1998 : 74).

3. Par sa demande de 16 emplacements orbitaux au dessus de la région du sud de Pacifique, le Tonga demande tous les emplacements orbitaux de satellites géostationnaires qui opèrent dans la bande "c". Ainsi, le pays aurait le monopole de ces positions orbitales et, par la suite, en ferait la location à INTELSAT qui ne pourrait pas en obtenir autrement (St-Arnaud, 1991 : 69). INTELSAT détient actuellement le monopole en matière des services de télécommunications internationales et les pays qui

veulent obtenir des positions orbitales de satellites géostationnaires ne doivent pas entrer en concurrence avec INTELSAT pour l'offre des services de télécommunications. Par conséquent, ces positions orbitales obtenues par un pays quelconque peuvent être utilisées par ce pays uniquement pour offrir des services de télécommunications nationaux. INTELSAT se plaint auprès de l'UIT puisque le Tonga fait une demande de positions orbitales au delà de ce que le pays nécessite pour offrir des services de télécommunications nationaux. Aucune disposition spécifique du droit international ne traite spécifiquement de la question du Tonga. Le gouvernement du Tonga a été conseillé dans cette affaire par Tongasat dont fait partie un ancien employé exécutif d'INTELSAT, Dr. Matt Nilson (Mendoza : 1996 et St-Arnaud, 1991 : 69). Tonga n'est pas un pays-membre d'INTELSAT.

4. La thèse de St-Arnaud nous est particulièrement utile car elle discute en marge du conflit entre Tonga et INTELSAT.
5. Tongasat est une compagnie privée de télécommunications par satellite qui a été créée en 1988 par le Dr. Matt Nilson, un ancien employé exécutif d'INTELSAT, et qui s'occupe de la location des sept orbites de satellite géostationnaire accordés à Tonga par l'UIT (Mendoza : 1996). La princesse Salote Piloevu Tuita en est actuellement la présidente et elle détient 60% des actions. Le Dr. Nilson détient 20% des actions et Jerry Fletcher, un entrepreneur américain responsable de restaurants et de motels aux États-Unis, détient lui aussi 20% des actions (Mendoza : 1996). Tongasat a actuellement 11 employés et porte aussi le nom *Friendly Islands Satellite Communications Ltd.* (<http://www.newspace.com/directory/company/1556.html>).
6. D'autres textes de Wallerstein ont été exclus, par exemple, les textes qui étudient dans les détails le cas de l'Afrique, les mouvements sociaux et l'ethnicité car leur contenu n'est pas complètement pertinent à la recherche.
7. L'ensemble des statistiques apparaissent sur Internet au site du gouvernement tongien situé à l'adresse suivante : <http://www.vacations.tvb.gov.to/islands1.htm>
8. L'ensemble des statistiques apparaissent sur Internet au site du Central Intelligence Agency des États-Unis situé à l'adresse suivante : <http://www.odci.gov/cia/publications/factbook/tn.html>
9. Un Pa'anga tongien équivaut à 0,7 dollar américain en 1985 (Australian International Development Assistance Bureau/Unisearch Ltd., 1991 : 51) et il vaut 0,8 dollar américain en 1990 (Australian International Development Assistance Bureau/Unisearch Ltd., 1991 : 51).

BIBLIOGRAPHIE ET RÉFÉRENCES

- AMIN, Samir
1978 *Sociétés précapitaliste et capitalisme*. Paris : éditions anthropos.
- AMIN, Samir
1980 "Le capitalisme et la rente foncière". Dans *La questions paysanne et le capitalisme*, 3^{ième} édition. Paris : éditions anthropos-idep.
- AMIN, Samir
1991 "La "Pax Americana", une guerre Nord-Sud." Dans de Selys, Gerard et van Doninck, Bogdan (dir.), *La guerre du pétrole*. Bruxelles : Editions EPO. 37-47.
- AMIN, Samir
1997 *Capitalism in the Age of Globalization*. London : Zed Books.
- ARBOUR, J.-Maurice
1992 *Droit international public*, 2^{ième} édition. Cowansville : Les Éditions Yvon Blais.
- ARNOPOULOS, Paris
1985 "Space Militarization (A Systematic Situation Study)". In Mateesco Matte, Nicolas, Ed., *Arms Control and Disarmament in Outer Space*. Montreal : Centre for Research of Air and Space Law.
- AUSTRALIAN INTERNATIONAL DEVELOPMENT ASSISTANCE BUREAU/UNISEARCH LTD.
1992 *The Tongan Economy*. Canberra : Australian Government Publishing Service
- BAVELIER, Alain et DONNELLIER, Jean-Christophe
1997 *Les relations économiques internationales*, 5^{ième} édition. Paris : Presses Universitaires de France.
- BECK, Peter J.
1986 *The International Politics of Antarctica*. London & Sydney : Croom Helm Ltd.

- BESCOND, Pierre
 1990 "SPOT: Commercial Policies for an International Remote Sensing System". In Seebass, Richard et al. Eds., *Space Commercialization: Satellite Technology*, Volume 128. Washington, D.C. : American Institute of Aeronautics and Astronautics, Inc. 11-17.
- BOBIC, Milos
 1990 *The Role of Time Function in City Social Structures Past and Present*. Brookfield : Gower Publishing Company.
- BRASSARD, Daniel
 1994 *L'autoroute de l'information*. Ottawa : Service de recherche, Bibliothèque du Parlement.
- BRÉMOND, Janine et GELEDAN, Alain
 1990 *Dictionnaire économique et social*, 5^{ième} édition. Paris : Hatier.
- BROOKFIELD, Muriel et WARD, R. Gerard (Eds.)
 1988 *New Directions in the South Pacific: A Message for Australia*. Canberra : Academy of the Social Sciences in Australia, Research School of Pacific Studies, The Australian National University.
- C.S.I.S.
 1998 "New ITU Paper Satellite' Rules Discussed". *International Communications in Brief*. Internet address:
http://www.csis.org/ics/icib2_1.html
- CASTELLS, Manuel
 1996 *The Network Society*. Massachussetts : Blackwell Publishers Inc.
- CASTELLS, Manuel
 1997 *The Power of Identity*. Massachussetts : Blackwell Publishers Inc.
- CASTELLS, Manuel
 1998 *End of Millennium*. Massachussetts : Blackwell Publishers Inc.

- CHILD, Jack
1988 *Antarctica and South American Geopolitics*. New York : Praeger Publishers.
- COMMISSION FRANÇAISE JUSTICE ET PAIX
1990 *Les 100 mots du développement et du tiers monde*. Paris : Éditions La Découverte.
- D'AUFIN, Christian et DUTOIT, Christian
1999 *La télévision par satellite*. Paris : Presses Universitaires de France.
- ECKERT, Ross D.
1979 *The Enclosure of Ocean Resources: Economics and the Law of the Sea*. Stanford : Hoover Institute Press.
- EINHORN, Michael A.
1996 "INTELSAT: A Reform Proposal". Internet address: <http://www.vii.org/papers/einhorn.htm>
- FAIRBAIRN, Te'o I.J. et SKULLY, M.T.
1992 *Private Sector Development in the South Pacific: Options for Donor Assistance*, Pacific Studies Monograph No. 3. Kensington, Australia : Center for South Pacific Studies, University of New South Wales.
- FDIDA, Serge
1997 *Des autoroutes de l'information au cyberspace*. Paris : Flammarion.
- FRY, Greg
1997 "Framing the Islands: Knowledge and Power in Changing Australian Images of 'the South Pacific'". *The Contemporary Pacific*, Vol. 9, No. 2. 305-344.
- GENDRIN, Roger et LORIUS, Claude
1996 *L'Antarctique*. Paris : Flammarion.
- GOODMAN, Anthony
1999 "Tonga Expected to Become 186th UN Member". *Pacific Islands Report*. Internet address: <http://pidp.ewc.hawaii.edu/pireport/1999/January/01-26-01.html>

GOVERNMENT OF TONGA

1998 "Where is Tonga?" Internet address:
<http://www.vacations.tvb.gov.to/islands1/htm>

GUNDER FRANK, André

1978a *L'accumulation dépendante*. Paris : éditions anthropos.

GUNDER FRANK, André

1978b *Réflexion sur la nouvelle crise économique mondiale*.
 Paris : François Maspero.

HAWKING, Stephen

1988 *A Brief History of Time*. Toronto : Bantam Books.

HEURTEAUX, Michel

1995 *L'ONU*. Toulouse : Éditions Milan.

HILLS, Rodney C.

1991 "The 1990 Election in Tonga". *The Contemporary Pacific*,
 Vol. 3, No. 2. 357-377.

HOPKINS, Terence K. and WALLERSTEIN, Immanuel

1982 *World-Systems Analysis: Theory and Methodology*.
 Beverly Hills : Sage Publications, Inc.

HUFFER, Élise

1993 *Grands hommes et petites îles : La politique extérieure de
 Fidji, de Tonga et du Vanuatu*. Paris : Éditions de
 l'ORSTOM.

HUNTZINGER, Jacques

1987 *Introduction aux relations internationales*. Paris : Éditions
 du Seuil.

INTELSAT

1997 "INTELSAT and Columbia Communications Corporation
 Resolve Orbital Slot Issue". Internet address:
<http://www.intelsat.int/cmc/press/97-49.htm>

JAMES, Kerry

1993 "Cutting the Ground from under Them?
 Commercialization, Cultivation, and Conservation in
 Tonga". *The Contemporary Pacific*, Vol. 5, No. 2. 215-
 242.

- JARY, David et JARY, Julia
Dictionary of Sociology, 2nd Edition. Collins.
- KEITH-REID, Robert
 1985 "Revolution in the Heavens". *Islands Business*, Vol. 11,
 No. 6. 10-12.
- LEFEBVRE, Henri
 1986 *La production de l'espace*, 3^{ème} édition. Paris : Éditions
 Anthropos.
- MANGUIAN, Jean-Pierre
 1993 *Les radiocommunications*. Paris : Presses Universitaires de
 France.
- MARTIN, Pierre-Marie
 1991 *Le droit de l'espace*. Paris : Presses Universitaires de
 France.
- MENDOSA, Rick
 1996 "Tongasat's Flawed Genius". Internet address:
<http://gate.cruzio.com/~mendosa/tongasat.html>
- MOREAU DEFARGES, Philippe
 1994 *Relations internationales*, volume 2. Paris : Éditions du
 Seuil.
- MORTON, Helen
 1998 "Creating Their Own Culture: Diasporic Tongans". *The
 Contemporary Pacific*, Vol. 10, No. 1. 1-30.
- MYHRE, Jeffrey D.
 1986 *The Antarctic Treaty System: Politics, Law and
 Diplomacy*. Boulder, Colorado : Westview Press Inc.
- OFFICE FOR OUTER SPACE AFFAIRS
 1997 *Highlights in Space*. New York : United Nations.
- PACNEWS
 1998 "Tongasat Part of a New Regional Satellite Consortium
 Plan". *Pacific Islands Report*. Internet address:
<http://pidp.ewc.hawaii.edu/pireport/January%201998/01-20-07.html>

PORTANOVA, Peter L.
 1990 "Opportunities for the Small Space Entrepreneur: A Guide to Strategic Planning". Dans F. Shahrokhi, G. Hazelrigg et R. Bayuzick (eds.) *Space Commercialization: Platforms and Processing*, Volume 127. Washington : American Institute of Aeronautics and Astronautics, Inc. 353-365.

QUIJANO, Anibal et WALLERSTEIN, Immanuel
 1992 "Americanity as a Concept, or the American in the Modern World-System". *International Social Science Journal*. No. 134. 549-557.

RÉALITÉS DU PACIFIQUE

1991 "Iles Tonga". *Réalités du Pacifique*, no. 21. 15-16.

RÉALITÉS DU PACIFIQUE

1992 "Iles Tonga". *Réalités du Pacifique*, no. 22. 11-12.

SHARMA, Davendra

1990 "The People Call". *Islands Business*. Vol. 16, No. 3.

SPENNEMANN, Dirk

1986 "How Tonga Came About". *Islands Business*, Vol. 12, No. 7. 19-20.

ST-ARNAUD, Diane

1991 *La mise-en-oeuvre en droit canadien des réglementations et conventions internationales en matière de télécommunications spatiales*. Thèse de maîtrise non publiée.

STEIN, Mark A.

1993 "Satellites: Companies, Nations Fight for Spots in Space".
 Internet address:
<http://www.law.ucla.edu/restr~1/classes/archive/f97/130-789/sat.htm>

TCHIKAYA, Blaise

1998 *Le droit international des télécommunications*. Paris : Presses Universitaires de France.

TUPOUNIUA, Sioine

- 1981 "Pacific Island Independence: Can Island Nations Avoid Dependence?" Center for World Indigenous Studies.
Internet address: <http://user.cs.tu-berlin.de/~minibbjd/tonga/indepent.txt>

U.S. DEPARTMENT OF STATE

- 1994 "Tonga Human Rights Practices, 1993". Internet address:
<http://user.cs.tu-berlin.de/~minibbjd/tonga/humright.txt>

UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

- 1999 *Mise en oeuvre du recouvrement des coûts pour le traitement des fiches de notification des réseaux à satellite.*
Décision 482. Genève : Conseil.

VON NOORDEN, Wolf D.

- 1990 "Mobile Satellite Communications: Applications for Developing Countries". Dans F. Shahrokhi, N. Jasentuliyana et N. Tarabsouni (eds.) *Space Commercialization: Satellite Technology*, Volume 128. Washington : American Institute of Aeronautics and Astronautics, Inc. 282-295.

VUETILOVONI, Tamsin

- 1998 "Christmas Island (Kiribati): Questions About Satellite Launches". *Pacific News Bulletin*, Vol. 13, No. 5. 1-2.

WALLERSTEIN, Immanuel

- 1974 *The Modern World-System, I: Capitalist Agriculture and the Origins of the European World-Economy in the Sixteenth Century*. New York & London : Academic Press, Inc.

WALLERSTEIN, Immanuel

- 1975 "L'état actuel du débat sur l'inégalité mondiale". Dans *Les inégalités entre États dans le système international : Origines et perspectives* sous la direction d'Immanuel Wallerstein.

WALLERSTEIN, Immanuel

- 1979 *The Capitalist World-Economy*. New York : Cambridge University Press.

- WALLERSTEIN, Immanuel
 1980a *The Modern World-System, II: Mercantilism and the Consolidation of the European World-Economy, 1600-1750*. New York : Academic Press, Inc.
- WALLERSTEIN, Immanuel
 1980b "The Future of the World Economy". Dans Hopkins, Terence K. et Wallerstein, Immanuel (eds.), *Processes of the World-System*. Beverly Hills : Sage Publications, Inc.
- WALLERSTEIN, Immanuel
 1984 *The Politics of the World-Economy: The States of the Movement and the Civilizations*. New York : Cambridge University Press.
- WALLERSTEIN, Immanuel
 1989a *The Modern World-System, III: The Second Great Expansion of the Capitalist World-Economy, 1730-1840's*. San Diego : Academic Press, Inc.
- WALLERSTEIN, Immanuel
 1989b "Culture as the Ideological Battleground of the Modern World-System". *Hitotsubashi Journal of Social Studies*, Vol. 21/1. 335-340.
- WALLERSTEIN, Immanuel
 1991a *Geopolitics and Geoculture: Essays on the Changing World-System*. Cambridge : Cambridge University Press.
- WALLERSTEIN, Immanuel
 1991b "Capitalist Markets: Theory and Reality". *Social Science Information*, Vol. 63/2. 371-379.
- WALLERSTEIN, Immanuel
 1991c "A Theory of Economic History in Place of Economic Theory?". *Revue économique*, vol. 42, no. 2, 173-180.
- WALLERSTEIN, Immanuel
 1991d "Braudel on Capitalism, or Everything Upside Down". *Journal of Modern History*, Vol. 63/2. 354-361.
- WALLERSTEIN, Immanuel
 1992 "America and the World: Today, Yesterday and Tomorrow". *Theory and Society*, vol. 21/1. 1-28.

- WALLERSTEIN, Immanuel
1993a "The World-System After the Cold War". *Journal of Peace Research*, vol. 30/1. 1-6.
- WALLERSTEIN, Immanuel
1993b "Geopolitical Strategies of the U.S. in a Post-American World". Dans Nordenstreng, K. et Schiller, H.I. (eds.), *Beyond National Sovereignty: International Communication in the 1990s*. Norwood, NJ : Ablex. 59-63.
- WALLERSTEIN, Immanuel
1995a *After Liberalism*. New York : The New Press.
- WALLERSTEIN, Immanuel
1995b *Historical Capitalism with Capitalist Civilization*, 7th Edition. New York : Verso.
- WALLERSTEIN, Immanuel
1995c "What Hope Africa? What Hope the World?". Dans Olukoshi, A.O. et Wohgemuth, L. (eds.), *A Road to Development. Africa in the 21st Century*. Uppsala: Nordiska Afrikainstitutet. 68-84.
- WALLERSTEIN, Immanuel
1995d "The end of what modernity?". *Theory and Society*, vol. 24/4. 471-488.
- WALLERSTEIN, Immanuel
1995e "Africa in the Shuffle". *Issue*, Vol. 23/1. 22-23.
- WALLERSTEIN, Immanuel
1996a "Underdevelopment and Its Remedies". Dans Chew, S.C. et Denmark, R.A. (eds.), *The Underdevelopment of Development*. Thousand Oaks, CA : Sage. 355-361.
- WALLERSTEIN, Immanuel
1996b "The Book that Adam Smith did not Write". *Cahiers d'économie politique*, nos. 27-28. 145-151.
- WALLERSTEIN, Immanuel
1997 "L'avenir du capitalisme" (débat avec Jean Baechler). *Revue du MAUSS semestrielle*, no. 9, premier semestre. 13-35.

WALLERSTEIN, Immanuel

- 1998a "Contemporary Capitalism Dilemmas, the Social Sciences, and the Geopolitics of the Twenty-First Century".
Canadian Journal of Sociology, Vol. 23, No. 2/3. 141-158.

WALLERSTEIN, Immanuel

- 1998b "The New World Disorder: If the States Collapse, Can the Nations be United?". Dans Jarvis, Anthony P., Paolini, Albert J. et Reus-Smith, Christian (eds.), *Between Sovereignty and Global Governance: The United Nations, the State and Civil Society*. New York : St. Martin's Press, Inc. 171-185

WALLERSTEIN, Immanuel

- 1999a "Terrorists, Liberators, and The Rest of Us", Commentary No. 11. Internet address : <http://tbc.binghamton.edu/11-!en.htm>

WALLERSTEIN, Immanuel

- 1999b "Wars, wars, wars", Commentary No. 14. Internet address : <http://tbc.binghamton.edu/14-!en.htm>

WALLERSTEIN, Immanuel

- 1999c "Wars, Unwinnable and Interminable", Commentary No. 17. Internet address : <http://tbc.binghamton.edu/17-!en.htm>

WEERAKOON, W.T.

- 1990 "Use of Satellite Communication for Technology Development and Transfer in Developing Countries". Dans F.Shahrokhi, N. Jasentuliyana et N. Tarabsouni (eds.) *Space Commercialization: Satellite Technology*, Volume 128. Washington : American Institute of Aeronautics and Astronautics, Inc. 117-131.

WESTERMEYER, William E.

- 1984 *The Politics of Mineral Resource Development in Antarctica: Alternative Regimes for the Future*. Boulder, Colorado : Westview Press, Inc.

WETTERAU, Bruce

- 1983 *Macmillan Concise Dictionary of World History*. New York : Macmillan Publishing Company.

WORLD BANK

1991 *Pacific Island Economies: Toward Higher Growth in the 1990s.* A World Bank Country Study. Washington D.C. : The World Bank.

WORLD BANK

1996 *Pacific Island Economies: Building a Resilient Economic Base for the Twenty-First Century.* A World Bank Country Study. Washington D.C. : The World Bank.

